

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DES SCIENCES DE  
L'EDUCATION

\*\*\*\*\*

SECTION CONSEILLER  
D'ORIENTATION



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

HIGH TEACHER'S TRAINING  
SCHOOL

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF SCIENCES OF  
EDUCATION

\*\*\*\*\*

GUIDANCE AND COUNSELING  
SECTION

**PRATIQUES D'AIDE EN ORIENTATION-CONSEIL  
ET ADAPTATION DES ELEVES AFFICHANT DES  
COMPORTEMENTS ANTI-SCOLAIRES :**  
**Étude menée au Lycée Bilingue de Nkol-Eton-Yaoundé**

*Mémoire présenté en vue l'obtention du Diplôme des Conseillers  
d'Orientation (DiPCO)*

**Présenté par :**

**Madeleine Thérèse NGO KENDECK**  
*Maîtrise en Sciences de Gestion*

**Sous la direction de :**

**Dr Evelyne AMANA**  
*Chargé de cours*

**JUIN 2016**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>I</b>
<b>DÉDICACE</b> .....	<b>III</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>VI</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>VII</b>
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>VIII</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>IX</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE</b> .....	<b>4</b>
<b>CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>5</b>
<b>1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>5</b>
<b>1.2. POSITION ET FORMULATION DU PROBLÈME</b> .....	<b>13</b>
<b>1.3. QUESTION DE RECHERCHE</b> .....	<b>15</b>
<b>1.4. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>15</b>
1.4.1. Objectif général de l'étude .....	15
1.4.2. Objectifs spécifiques .....	15
<b>1.5. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>15</b>
1.5.1. L'intérêt psychopédagogique .....	15
1.5.2. Intérêt scientifique .....	16
1.5.3. Intérêt socio-économique .....	16
<b>1.6. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>16</b>
1.6.1. Délimitation empirique .....	16
1.6.2. Délimitation thématique.....	17
<b>CHAPITRE 2 : FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>18</b>
<b>2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS</b> .....	<b>18</b>
2.2.1. Pratique d'aide.....	18
2.2.2. Orientation-conseil .....	18
2.2.3. Adaptation scolaire .....	21
<b>2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE</b> .....	<b>24</b>
2.2.1. Travaux sur les pratiques d'aide en Orientation-Conseil.....	24
2.2.2. Travaux sur l'adaptation scolaire .....	27
<b>2.3. THÉORIE EXPLICATIVE DU SUJET</b> .....	<b>33</b>
<b>2.4. FORMULATION DE L'HYPOTHÈSE DE TRAVAIL</b> .....	<b>37</b>
<b>2.5. DÉFINITION DES CATÉGORIES DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>37</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE</b> .....	<b>40</b>

<b>CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>41</b>
<b>3.1. TYPE D'ÉTUDE .....</b>	<b>41</b>
<b>3.2. SITE DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>41</b>
<b>3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>42</b>
3.3.1. Population cible .....	42
3.3.2. Population accessible .....	43
3.3.3. Justification de la population de l'étude .....	43
3.3.4. Critères de sélection des sujets à l'échantillon .....	43
<b>3.4. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE ET ÉCHANTILLON .....</b>	<b>44</b>
3.4.1. Présentation et justification de la technique d'échantillonnage utilisée .....	44
3.4.2. Présentation de l'échantillon de l'étude .....	45
<b>3.5. TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES : L'ENTRETIEN .....</b>	<b>46</b>
<b>3.5.1. Justification du choix des entretiens semi-directifs.....</b>	<b>46</b>
<b>3.6. INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES.....</b>	<b>47</b>
3.6.1. Choix de l'instrument de collecte des données .....	47
<b>3.7. COLLECTE DES DONNÉES.....</b>	<b>48</b>
3.7.1. Pré-enquête.....	48
3.7.2. Déroulement de l'enquête de l'étude .....	48
<b>3.8. TECHNIQUE DE DÉPOUILLEMENT ET D'ANALYSE DES DONNÉES.....</b>	<b>50</b>
3.8.1. Technique de dépouillement .....	50
3.8.2. Présentation de la grille d'analyse des données .....	51
<b>TROISIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE .....</b>	<b>52</b>
<b>CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS .....</b>	<b>53</b>
<b>4.1. PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DES CAS DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>53</b>
4.1.1. Données anamnestiques et discours des sujets.....	53
4.1.2. Synthèse des commentaires de la présentation des cas.....	57
<b>4.2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES CATÉGORIES THÉMATIQUES DES RÉSULTATS .....</b>	<b>58</b>
4.2.1. Les entretiens de conseil .....	58
4.2.2. Les bilans d'orientation.....	59
4.2.3. L'éducation à l'orientation.....	60
4.2.4. Adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.....	61
<b>4.3. CROISEMENT DES CATEGORIES THEMATIQUES.....</b>	<b>62</b>
<b>CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>66</b>
<b>5.1. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....</b>	<b>66</b>
5.1.1. Rappel des données théoriques.....	66
<b>5.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS.....</b>	<b>67</b>
5.2.1. De l'entretien d'aide à l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires .....	67

5.2.2. Des bilans d'orientation à l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires .....	68
5.2.3. De l'éducation à l'orientation à l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.....	69
<b>5.3. DISCUSSION DES RÉSULTATS .....</b>	<b>70</b>
<b>5.4. IMPLICATIONS.....</b>	<b>71</b>
<b>5.5. PERSPECTIVES THÉORIQUES ET PROFESSIONNELLES.....</b>	<b>74</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>76</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>78</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>82</b>

**Je dédie ce mémoire à mes parents**  
**Mr Cassien Marie Hibock et Mme Martine Nyounga**

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail qui est un cheminement intensif un apprentissage rigoureux enrichissant et formateur, nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes qui m'ont entourée et dirigée tout au long de cette longue et rigoureuse route.

Notre profonde à l'endroit de notre encadreur Dr Evelyne Amana qui, à toutes les occasions n'a ménagé aucun effort pour mener à bien ce travail.

Nous remercions également les enquêtés qui ont permis que cette étude ait lieu, également les conseillers d'orientation du lycée de Nkol-Eton qui ont diligenté la prise de contact avec les dits enquêtés.

Notre reconnaissance va aussi à l'endroit du Directeur de l'Ecole Normale Supérieure le Pr Nicolas Gabriel Andjiga, au Chef du Département des Sciences de l'Education, le Pr Pierre Fonkoua, à tous les enseignants et personnels administratifs du dit département pour leur encadrement tout au long de cette formation.

À Christophe Tonye ; celui-là même que le Seigneur a choisi pour m'informer de ma réussite au concours dans cette prestigieuse école.

À mon beau-frère Mr Simplicie Toguem mon second papa pour son soutien.

À Christelle Wale pour sa précieuse aide et collaboration que je ne saurais mentionner ici.

Et enfin, tout l'honneur à ma grande famille et particulièrement à mon père Mr Hibock Cassien et à ma mère Mme Nyounga Martine.

## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>CO</b>	: Conseiller d'Orientation
<b>CV</b>	: Curriculum vitae
<b>DSCE</b>	: Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
<b>DSSEF</b>	: Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi
<b>ENS</b>	: Ecole Normale Supérieure
<b>EPT</b>	: Education pour Tous
<b>MINEFOP</b>	: Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
<b>MINESEC</b>	: Ministère des Enseignements Secondaires
<b>MINESUP</b>	: Ministère de l'Enseignement Supérieure
<b>OMD</b>	: Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>SG</b>	: Surveillant General
<b>TSCOSP</b>	: Théorie Sociale Cognitive de l'Orientation Scolaire et Professionnelle
<b>UNESCO</b>	: Organisation des Nations Unies pour la Science et le Culture

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Tableau synoptique de la question de recherche, des catégories et sous-catégories et indices .....	39
<b>Tableau 2</b> : Récapitulatif des élèves retenus.....	45
<b>Tableau 3</b> : Synthèse des faits saillants du discours des sujets selon les catégories, les sous-catégories de la recherche.....	63

## RÉSUMÉ

Cette étude intitulée pratique d'aide en orientation-conseil et adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires, pose le problème de l'adaptation en milieu scolaire des élèves affichant des comportements anti-scolaires et bénéficiant des services de l'orientation. Nous sommes partie du constat selon lequel, malgré la place de choix qu'occupe l'orientation dans notre système éducatif, il existe toujours dans la population scolaire, les élèves en difficulté d'adaptation.

À cet effet, nous nous sommes posé la question principale suivante : quelles pratiques d'aide en orientation –conseil favorisent l'adaptation des élèves affichant de comportements anti-scolaires. L'objectif général a consisté à identifier les pratiques d'aide en orientation-conseil qui favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.

Cette étude a été menée auprès d'un échantillon constituée de 5 élèves, sélectionnés sur la base de la technique d'échantillonnage non probabiliste. L'analyse de contenu, nous a permis de percevoir l'impact des pratiques d'aide sur le comportement de nos sujets envers leurs activités scolaires et leurs pairs. Ainsi, cette étude s'avère important en qu'elle nous a permis de comprendre le rôle et l'importance des pratiques d'aide en orientation –conseil sur l'adaptation des élèves en milieu scolaire et dans leur vie en général.

Les résultats obtenus nous ont permis de comprendre que les entretiens de conseils aident les élèves à résoudre les préoccupations spécifiques. À cet effet, 4 sujets l'affirment et un sujet par contre n'est pas du même avis. En ce qui concerne les bilans d'orientation, les résultats montrent que les élèves passent ces tests de façon mécanique sans comprendre leur importance. De cette pratique, il en ressort que 3 sujets reconnaissent d'emblée leur importance et 2 sujets après plusieurs hésitations finissent par partager le même avis. Enfin en ce qui concerne l'éducation à l'orientation 3 sujets donne à cette pratique une valeur pédagogique importante, et 2 sujets ne partagent pas le même avis.

Compte tenu des résultats obtenus, nous avons fait des propositions à l'endroit des différents acteurs de l'éducation pour améliorer les pratiques dans le but d'aider les élèves à réussir leur scolarité .Enfin nous avons présenté les perspectives de notre étude.

## ABSTRACT

This study entitled practical aid in orientation counseling and adaptation of student having delinquent behaviours in school. It poses the problem of the adaptability of students having delinquent behaviours in school, and benefiting from the services of orientation department based on the point. Of view that orientation occupies a place of choice in our educational system, but there exist in the school milieu students facing difficulties to adapt.

To this effect, we posed to ourselves the following major question: which practices in orientation and counseling favours the adaptation of students with delinquent behavior? The general objective consisted in identifying the practical aids in orientation and counseling that can favour the adaptation of students with delinquent behavior in school milieu.

This study was carried out within a sample of 5 students, chosen of non-probabilistic technique of sampling. The analysis of the content permitted us to perceive the impact of practical aid in orientation counseling, on the behavior of inquired towards their school activities and school mates.

Thus, this study has proven to be very important as it permitted us to understand the role and importance of aid practices in orientation-counseling, in matters concerning the adaptability o students in school milieu and in their lives in general.

The results obtained enabled us to understand that counseling interview help students in solving their specific preoccupations. To this effect, 4 subjects affirm and one subject however does not share the idea. Concerning the orientation assessment, the result show that students pass these tests in a very mechanical way without understanding their importance. It in obtained from this practice that 3 subjects fully understand their importance meanwhile 2 subjects after several hesitations eventually share the same opinion. Finally, concerning education in matters of orientation, 3 subjects attribute an important pedagogic aspect to this practice while 2 others do not share the same point of view. .

Based on the results obtained, we formulated suggestions to the orientation counselors, parents and the school, to the students and ministry in charge of secondary education. Finally we presented the limits and the implications of this study.

## INTRODUCTION GENERALE

À la suite d'un bref survol des explorations faites sur le contexte historique, social et économique au Cameroun depuis les années 1996, au sujet des services de l'orientation, l'on remarque un ajustement ,plus encore un arrimage des services de l'orientation aux besoins de la population. Cependant, le parcours historique des pratiques de l'orientation révèle autre chose ; premièrement le passage d'une pratique essentiellement professionnelle (1945-1963), où il était essentiellement question de procéder à la sélections des élèves aux études et à la sélection des opérateurs qualifiés à l'emploi. Ensuite vient l'étape de la pratique de l'orientation scolaire, universitaire, et professionnelle (1963-1996) caractérisée par la diversification de l'offre d'éducation, l'éducation de masse, le remplacement des capacités du personnel éducatif. Et enfin, vient l'ère de l'orientation –conseil (1996 à nos jours), plus diversifiée et visant la formation de l'individu dans son intégralité.

À cet effet, de nouvelles approches s'avèrent désormais nécessaires pour répondre aux besoins des personnes vivant dans les sociétés du 21<sup>e</sup> siècle. Pour aider l'individu à mieux s'intégrer dans un environnement socio-économique aussi changeant qu'imprévisible. L'orientation aujourd'hui se veut intégrale, dans le but d'aider l'individu à mieux se connaître ,en vue de développer des aptitudes ou des compétences devant l'aider à choisir par lui-même la formation la plus conforme à ses aptitudes, et à ses intérêts mettant ainsi en orbite l'autonomie du sujet et sa capacité à se faire un destin.

Soucieux de répondre à ce besoin d'accompagnement, les pouvoirs publics du Cameroun ont fait sienne de cette nouvelle vision de l'orientation –conseil, et n'ont cessés à cet effet de prendre des dispositions .Dispositions se matérialisant par la création d'une section de formation des élèves conseillers d'orientation à l'ENS de Yaoundé en 1981.Sa réouverture en 2000 après trois années de fermeture, l'élaboration d'un cahier des charges du conseiller d'orientation en 2009 précisant les missions du CO , que préfaçait le ministre des enseignements secondaires Louis Bapes Bapes en déclarant :

Tout système éducatif soucieux de performances et d'efficacité doit pouvoir reposer sur trois piliers : l'administration, la pédagogie, et l'orientation conseil. Chacun de ces piliers s'appuie sur un personnel spécifique et, est appelé à remplir des missions particulières. S'agissant de l'orientation-

conseil, ses performances sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans le processus de formation des élèves.

L'orientation scolaire, universitaire et professionnelle aide l'apprenant en difficulté d'adaptation à réussir sur les plans de l'instruction, de la socialisation et de la qualification. Les conseillers d'orientation sont tenus d'assurer aux élèves l'identification de leurs capacités personnelles, intérêts, et des opportunités du milieu pour leur permettre de réussir leur formation et surtout leur insertion socioprofessionnelle.

Cependant, un regard sur le quotidien comportemental des élèves dans les milieux scolaires laisse apparaître des propos alarmistes véhiculés par le personnel éducatif d'une part, et les parents d'autres parts. En outre, l'augmentation en fréquence et en intensité des problèmes comportementaux chez les élèves vont croissants, suscitant de vifs débats chez les intervenants scolaires.

À cet effet, nous sommes amenés à nous poser un certain nombre de questions sur la qualité des pratiques éducatives qui elles-mêmes intègrent les pratiques d'aides en orientation. Ne sont-elles pas à même de juguler la recrudescence des comportements anti-scolaires, dont la fréquence et l'intensité sont sans cesse croissants d'une part (consommation des produits psychotropes, violence, tricherie...) d'autre part les résultats scolaires avec pour principal corollaire l'échec scolaire. Bon nombre d'élèves à ce jour, décrochent ; se démarquent par de faibles performances scolaires, des comportements répréhensibles à l'école, redoublent, quittent le secondaire sans avoir achevé le cursus.

Par ailleurs, conscient de l'importance et du potentiel de l'éducation, le Cameroun a fait ses preuves à travers des actions ponctuelles pour améliorer la qualité de son système éducatif. À travers sa constitution en 1996, il y consacre l'obligation scolaire, lors de la conférence mondiale sur l'EPT réunie à Jomtien en Thaïlande en mars 1990 se joint à la communauté internationale pour répondre aux besoins en matière d'éducation de base pour tous, sur le plan national, les Etats Généraux de l'éducation en 1995, la loi d'orientation en 1998, prouvent à suffisance la place de choix qu'accorde le Cameroun dans la formation du capital humain.

Comme nous pouvons le constater, le droit de l'enfant à l'éducation et la qualité de l'éducation qu'il requiert a déjà bénéficié au Cameroun d'une gamme de textes législatifs réglementaires favorables à son expansion. Il n'est pas en reste le travail de l'orientation à travers la prolifération de textes réglementaires régissant cette profession et la propulsant

comme l'un des piliers de l'éducation. En dehors des prescriptions du document stratégique pour la croissance et l'emploi, bien de textes réglementaires et plus encore l'avènement du Cahier des Charges des Conseillers d'Orientation ont montré à suffisance la volonté du Cameroun d'atteindre ses objectifs d'éducation.

Le choix de notre thème de recherche est motivé par ces considérations. En effet identifier des pratiques d'aide en orientation qui favoriseraient l'adaptation des élèves, reviendrait à comprendre en quoi consistent les activités des conseillers d'orientation affectés dans les lycées et l'impact de ses activités sur le comportement des élèves principale cible.

Cette étude comprend 3 parties qui s'énoncent comme suit : une première partie intitulée cadre théorique se divise en deux chapitres ; le chapitre 1 fait état d'un constat général du contexte qui nous amène à situer notre étude, pose la problématique, dégage l'objectif de l'étude, l'intérêt et les délimitations. Le chapitre 2 quant à lui apporte la lumière sur le sens des concepts de l'étude, sur les travaux qui expliquent au mieux notre étude, et les modèles théories.

La deuxième partie consacrée à la méthodologie, comporte un seul chapitre (le chapitre 3) qui décrit la façon de faire requise par la science pour mener à bien le déroulement de l'enquête et tout le corolaire qui s'y joint.

La troisième partie, qui est le cadre opératoire de notre recherche, comprend deux chapitres : le chapitre 4 qui présente et analyse les résultats de l'enquête et enfin le chapitre 5 dans lequel nous interprétons et discutons les résultats, et une dernière partie dans laquelle nous faisons état des implications et des perspectives de notre étude.

# **PREMIÈRE PARTIE : CADRE THÉORIQUE**

Cette partie s'articule autour de deux chapitres dont le premier s'intitule problématique de l'étude .Dans ce chapitre nous faisons état du contexte qui justifie notre étude, et qui nous amène à poser le problème .Ensuite, nous présentons les questions de recherche, les objectifs, la délimitation et les intérêts de l'étude. Et un le second chapitre, intitulé fondement théorique de l'étude. Dans ce chapitre, les concepts clés de notre étude sont définis, ensuite vient la revue de la littérature portant sur les écrits dans lesquels notre étude s'insère et enfin la présentation des théories explicatives du sujet.

## CHAPITRE 1 : LA PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Le présent chapitre est consacré à la problématique de l'étude c'est-à-dire à la formulation du problème. La tâche consiste à décrire le contexte de l'étude, à poser et à formuler le problème de recherche, à déterminer les objectifs et les intérêts de cette analyse, à délimiter empiriquement et théoriquement le domaine de recherche dans lequel s'inscrit ce travail.

### 1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

La stabilité sociopolitique et le niveau fort élevé des engagements politiques du Cameroun en faveur de l'Education Pour Tous (EPT) militent en faveur des actions dont les résultats sont conditionnés par la qualité des éducateurs qui y sont engagés. En effet, ces actions telles que l'élaboration de la Déclaration de politique générale d'éducation de base pour tous (1990), la tenue des Etats généraux de l'éducation en 1995, le vote et la promulgation de la Constitution en 1996, le vote et la promulgation de la Loi de l'orientation de l'éducation au Cameroun (1998), l'élaboration de la stratégie du secteur de l'éducation en 2001, l'élaboration de la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation (DSSEF, 2013-2020) devraient se pérenniser et connaître un développement durable grâce à une politique éducative adéquate à tous les niveaux du système éducatif (Fonkoua, 2006).

Cette politique de formation des élèves sera consignée tout d'abord dans la constitution du Cameroun qui parle dans son préambule de la responsabilité de l'Etat d'« *assurer à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement* ». Cette orientation certes globalisante se répercute dans les instruments de politique nationale notamment dans le Document Vision 2035 (p 11) qui accorde une place de choix à la formation du capital humain en général et la formation des apprenants en particulier en précisant que :

Avec le taux de croissance démographique actuel, la population du Cameroun pourrait atteindre 40 millions d'habitants en 2035, avec une forte proportion de jeunes. Cette population se présente comme un atout incontestable à condition d'être bien formée, bien nourrie et en bonne santé, faute de quoi elle peut devenir un lourd handicap.

L'enjeu de la formation du capital humain va ainsi consister d'une part à doter cette population d'un bon état de santé, d'éducation, de connaissances et d'aptitudes professionnelles ; et d'autre part à faciliter son insertion dans le marché de l'emploi et

contenir la fuite des cerveaux. Concernant le domaine de l'éducation il en découle ainsi la nécessité : (i) d'assurer un accès universel à l'éducation, à l'apprentissage et à la formation professionnelle ; (ii) d'améliorer l'efficacité interne et la régulation de l'ensemble du système scolaire et universitaire ; (iii) d'améliorer la valeur et la pertinence des formations professionnelles au regard des exigences du marché du travail.

Plusieurs indicateurs de résultats peuvent rendre compte de la situation du système éducatif camerounais, mais s'il fallait n'en retenir qu'un qui témoigne globalement du contexte éducatif, ce serait sans doute la qualité des pratiques éducatives qui intègre les pratiques d'Orientation-Conseil au regard du nombre d'abandons, d'échecs scolaires et par ricochet du problème d'adaptation scolaire. Sur ce plan, le Cameroun présente un retard important par rapport aux autres pays du monde de niveau de développement comparable (Suchaut, 2003). Le taux élevé et persistant du décrochage scolaire ces dernières années a révélé que chaque année 17,4% des élèves ne terminent pas le parcours du primaire, ils abandonnent décrochent, présentent de faibles performances et 28% des élèves redoublent chaque année (Siakeu, 2010). Plusieurs raisons peuvent expliquer ce désengagement de certains élèves, leur démotivation et leur départ prématuré du système scolaire. Le Cameroun dans l'objectif de l'Education Pour Tous adoptée lors de la conférence de Jomtien en 1990 va huit ans après mettre en orbite son système éducatif, le Cameroun se dote d'une loi de politique générale de l'éducation, la loi d'orientation. Loi dans laquelle l'Orientation Scolaire sera considérée comme un fondement de la réussite des élèves. Cette loi fondamentale a été délibérée et adoptée par l'Assemblée Nationale du Cameroun puis promulguée par le président de la République en 1998. Elle dispose donc dans ses articles 29 et 34 :

Les activités d'orientation et de psychologie scolaires s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant à tous les niveaux de l'enseignement. (Article 29). L'élève a droit aux enseignements prescrits par les programmes. Ce droit s'exerce dans le strict respect de la liberté d'expression, de pensée, de conscience et d'information de l'élève. (Article 34). Loi N°98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun.

Le DSCE (2009) réitère à sa page 17 :

Le gouvernement entend mettre un accent sur les formations du capital humain, notamment à travers un enseignement fondamental de qualité. Couvrant le cycle primaire

et le premier cycle secondaire, un enseignement secondaire de second cycle de qualité reposant sur un équilibre dynamique entre l'enseignement technique et préparant aux études supérieures dans les filières prioritaires pour le développement.

Le travail de l'orientation ressort donc clairement dans l'ajustement des orientations vers les secteurs prioritaires de l'Etat. Le document stratégique pour la croissance et l'emploi recoupe un ensemble de perspectives pour l'efficacité de l'orientation :

La maîtrise réelle des effectifs indispensables pour garantir la qualité de l'enseignement, ce que supposent la définition d'un système de régulation des flux transparents et crédibles, le renforcement du dispositif d'orientation scolaire et la revalorisation de la grille des salaires des métiers techniques (DSCE, 2009 p. 42).

Il est aussi important de relever le grand intérêt pour l'efficacité de l'école, qui a par ailleurs été souligné dans la vision pour l'émergence :

Diminuer le taux de redoublement et d'avancer progressivement vers l'universalisation à terme, de manière à porter à ce niveau le paquet minimum de connaissances fondamentales dont devrait disposer tout camerounais dans l'optique de la vision 2035(DSCE, 2009, p.74).

Les Conseillers d'Orientation formés dans les différentes écoles normales sont affectés dans des établissements scolaires publics. Au sein de leurs établissements d'attache, ils sont sous la direction du chef d'établissement (Proviseur), et d'un chef de service de l'orientation. Dans cet ethos culturel qu'est un établissement scolaire, tous les rôles des acteurs sont définis et hiérarchisés. En d'autres termes, chacun des membres de la communauté éducative a des droits et devoirs. En ce qui concerne l'orientation-conseil, l'arrêté n°67/b1/4060/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 porte la définition des missions, des ressources et de la gestion des Conseillers d'Orientation au sein des établissements scolaires. Une telle disposition propulse l'orientation parmi les piliers de l'éducation au Cameroun. Ainsi, les activités du Conseiller D'Orientation seront précisées par le cahier des charges du Conseiller d'Orientation (2009). Il s'agit des activités qui s'articulent autour de :

Les activités de formation sont celles qui permettent de doter l'élève d'un savoir et d'un savoir-faire utile pour son adaptation scolaire, la connaissance de soi, la prise de

décision, l'élaboration d'un projet scolaire, l'exploration des débouchés professionnels et la préparation à un métier ou à une profession. Ces activités s'organisent en termes d'activités en classe, d'activités de groupes structurés portant sur le conseil et l'orientation, (conférences, carrefours-métiers, causeries éducatives etc...). (Cahier des charges du conseiller d'orientation au Cameroun, 2009).

Les services adaptés sont des prestations offertes aux élèves par plusieurs méthodes, notamment les tests psychologiques et les techniques de communication spécifiques. Ces services visent à assurer le développement harmonieux de l'élève sur le plan personnel et scolaire et s'effectuent à travers l'évaluation psychologique et l'entretien d'aide.

Les activités administratives sont essentiellement des réunions, des conseils au sein et en dehors de l'établissement scolaire. Les recherches concernent la psychologie, les informations sur les filières et débouchés, les sessions de formation. Bien plus, l'orientation –conseil dans les établissements scolaires visent trois objectifs principaux :

- Sensibiliser et informer toute la communauté éducative et particulièrement l'élève sur les réalités du monde scolaire, les possibilités de formation et leurs débouchés professionnels ;
- Développer chez l'élève, la connaissance de soi, l'instruire des facteurs susceptibles de contribuer à sa réussite scolaire ou des problèmes susceptibles de perturber sa personnalité ;
- Faire acquérir à l'élève, les méthodes et techniques d'apprentissage scolaire et d'insertion professionnelle.

Pour ce faire, le conseiller d'orientation devrait :

Amener l'élève à :

- Apprendre l'élève à apprendre (orientation éducative)

Il revient ici au conseiller d'orientation de faire connaître le système éducatif camerounais dans son fonctionnement et en fonction des objectifs de l'apprenant. Faire connaître le fonctionnement de l'établissement dans lequel il se trouve, faire comprendre le bien-fondé de l'orientation-conseil. Identifier, les différentes filières d'études et leurs débouchés. Faire connaître le rôle du conseiller d'orientation et son apport dans l'épanouissement et la réussite scolaire et aider les apprenants à identifier leurs aptitudes et intérêts. Les initier aux techniques d'apprentissage des matières, à la gestion du temps scolaire et extrascolaire et à la préparation aux examens. Il les aide enfin à améliorer leurs performances scolaires en les entretenant sur les facteurs susceptibles de favoriser leur réussite en les initiant à l'élaboration d'un projet scolaire.

- Apprendre à vivre, (orientation personnelle et orientation sociale)

Le conseiller d'orientation à ce niveau remplit les missions suivantes :

- Faire connaître le concept de personnalité et son importance en orientation scolaire ;
  - Faire connaître les normes et valeurs sociales aux élèves ;
  - Présenter quelques troubles de la personnalité et des comportements déviants ;
  - Aider l'apprenant à comprendre la notion de sexualité, ses dimensions, et les risques liés ;
  - Avertir les apprenants sur les influences sociales néfastes à la sexualité, et les attitudes positives à adopter ;
  - Présenter aux apprenants quelques troubles personnels et relationnels et les attitudes à adopter ;
  - Aider les élèves à apprendre et à mettre en œuvre des décisions par l'initiation à la prise de décision.
- Apprendre à travailler (orientation professionnelle)

Les missions du conseiller d'orientation consistent à :

- Présenter à l'élève les informations sur les réalités du monde du travail et les mutations de l'heure ;
- Initier les apprenants à l'élaboration du projet professionnel ;
- Initier les apprenants aux techniques de recherche d'emploi, savoir rédiger une lettre de motivation, monter un CV, réussir un entretien d'embauche, préparation aux concours ;
- Aider les apprenants à se préparer à l'auto-emploi en leur expliquant les éléments nécessaires à la création d'un emploi ou d'une entreprise.

Tout cela laisse voir combien l'année 2009 sera une année très prolifique pour le système éducatif camerounais en général et pour l'Orientation en particulier. En effet, en dehors des prescriptions du DSCE on relèvera l'avènement du Cahier de Charges des Conseillers d'Orientation. Le corps des Conseillers d'Orientation qui avait été créé par le Décret n°2000/359 du 05 décembre 2000 ne possédait pas encore de véritables balises de son implémentation dans les établissements scolaires secondaires. D'ailleurs, le Cahier des Charges des Conseillers d'Orientation relève lui-même la raison de sa création :

Il manquait donc au dispositif de mise en œuvre de l'Orientation-Conseil un outil de travail opérationnel définissant la répartition des attributions, le chronogramme et les modalités d'exécution des activités d'orientation-conseil au cours d'une année scolaire.

En outre, le Cahier des Charges des Conseillers d'Orientation est : *Un document présentant les activités devant être menées par les conseillers d'orientation du MINESEC depuis le sommet stratégique jusqu'à la base opérationnelle.*

Les activités précisées dans le Cahier de Charges vont des sessions de formation aux activités de recherche en passant par les services adaptés. L'efficacité du système éducatif reposant sur trois piliers : l'administration, la pédagogie et l'Orientation-Conseil. L'importance du Conseil en Orientation est donc claire pour les autorités camerounaises. L'efficacité de l'Orientation repose sur celle des professionnels qui en ont la charge. Les missions de ces experts d'après le Cahier de Charges des Conseillers d'Orientation sont :

L'appréciation des contenus de programmes et des méthodes d'enseignement par rapport aux caractéristiques psychologiques des élèves, le suivi psychopédagogique des élèves, le conseil aux élèves dans la gestion des divers problèmes scolaires, d'insertion professionnelle, personnels et relationnels, la recherche en psychologie appliquée.

Cet important outil vient donc combler le vide dans l'organisation du travail du CO, il harmonise les pratiques professionnelles de ce personnel et facilite leur évaluation. Il est important de relever que la pratique de l'Orientation-Conseil n'est pas l'apanage du Cameroun. Plusieurs auteurs étrangers ont opérationnalisé sa conception. Guichard et Huteau (2005) définissent le conseil en orientation comme :

un ensemble de pratiques, entretiens, tests, questionnaires, visant à aider une personne à trouver la voie professionnelle ou de formation et, plus généralement, la forme de vie qui lui convient le mieux et à s'engager dans la direction ainsi déterminée.

Le conseil en orientation constitue pour eux un échange qui peut prendre des formes diverses. Il peut s'agir d'une sorte d'interrogatoire menée par le spécialiste complétée ou non par des avis précis donnés au consultant ou des simples interventions visant à aider le consultant à identifier et à explorer les problèmes qui l'occupent. Le départ du conseil en orientation est généralement une interrogation relative aux études, à l'activité professionnelle, à l'avenir personnel, à une transition. Cependant, malgré la kyrielle de textes régissant l'Orientation depuis 1945, l'impératif des prescriptions pour l'émergence (DSCE 2009), sur lesquelles reposent la dyptique Education-Orientation, l'éducation dans

son rôle de formation et d'acquisition des compétences utiles et l'orientation dans son rôle de boussole, le Cahier des Charges (2009), le discours de la représentation fait état d'une dyssynchronie réelle. Les activités d'Orientation Scolaire demeurent dans une léthargie décriée par Okene (2009) qui disait à ce propos que : *le domaine de l'orientation et du conseil mérite de sortir de son chaos, d'évoluer avec son environnement et de devenir véritablement ce qu'il devrait être au Cameroun ou ailleurs.*

Plus tôt, Bomda le constate (2008, p.20) en parlant de l'activité d'orientation au sein des établissements scolaires en lien avec tout le cadre normatif existant, il présente l'image des Conseillers d'Orientation qui brillent par *un absentéisme criard et une incompréhensible oisiveté* en déphasage avec le Décret N°2000/359 du 05 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation nationale qui précise en son article 66 que :*les conseillers d'orientation affectés dans les établissements scolaires fournissent un service de 30 heures d'intervention dont (06) heures en salle de classes et 24 heures réservées aux conseils et aux consultations.*

Cette observation peut mettre en cause l'efficacité du conseiller d'orientation et même sa nécessité. De manière empirique, les chefs d'établissements scolaires constituent la hiérarchie des conseillers d'orientation et sont tenus de travailler en étroite collaboration avec ceux-ci tel que le prescrit les articles 12 et 13 de l'arrêté N°67/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001. Il a été observé durant les stages pratiques d'imprégnation et de consolidation que dans certains établissements, il ne s'agissait pas de collaboration et que les conseillers d'orientation étaient complètement ignorés par l'administration et parfois étaient sujets de moqueries par leur hiérarchie. Les conseillers d'orientation sont tenus à la passation des tests psychotechniques dans les classes de 3<sup>ème</sup>, batterie 3<sup>ème</sup> et de seconde (test de raisonnement en seconde C) afin d'aider les élèves à effectuer des décisions correspondant à leurs aptitudes et diminuer le facteur échec dans leurs études. Ces activités qui ont un coût sont financées par les ressources affectées à l'Orientation Scolaire, tel que le prévoit la réglementation qui est celle de l'arrêté N°06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 en ses articles 5, 6, 7, 8, 9, 10,11. Il fut donc très surprenant que durant les stages, certains établissements n'aient pas pu passer les tests psychotechniques à cause de non mise à disposition des ressources par les chefs d'établissement.

Plusieurs facteurs contribuent significativement à expliquer les difficultés d'adaptation chez les élèves, tels que les caractéristiques sociodémographiques. Également,

il a été démontré à plusieurs reprises que les élèves provenant de familles à faible revenu ont un plus grand risque d'être sujets à des difficultés d'adaptation (Al & Janosz, 2000). D'autres caractéristiques, qui sont aussi souvent considérées dans les études sur l'adaptation scolaire, sont les habiletés intellectuelles et l'indiscipline scolaire qui demeurent de bons prédicteurs. L'indiscipline scolaire est d'ailleurs un facteur sur lequel est basée la typologie des décrocheurs (Janosz, 2000). Toutefois, ce sont les variables individuelles de nature scolaire qui détiennent une valeur prédictive supérieure aux autres types de variables. Parmi ces dernières se retrouve d'abord le retard scolaire qui augmente significativement les risques de décrocher, la démotivation et les mauvais rapports enseignants-apprenants. En effet, une étude longitudinale menée par Guevremont, Roos, & Brownell en 2007 démontre que sur plus de 13000 adolescents du secondaire, la probabilité qu'un élève abandonne l'école est presque trois fois plus élevée s'il a redoublé une fois et presque huit fois plus élevée s'il a redoublé plus de deux fois. Ce retard est certes associé à un faible rendement scolaire qui constitue aussi un excellent prédicteur du décrochage scolaire (Al & Battin-Pearson, 2000).

Toutes ces faiblesses montrent les difficultés que le système éducatif a à s'ajuster aux Objectifs du Millénaire pour le Développement notamment l'OMD 2 qui porte sur l'assurance d'une éducation primaire. Cet objectif vise à donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires. Tous ces constats dénotent des problèmes d'adaptation scolaire dans la mesure où toutes ces données constituent des obstacles à la mise en place de mécanismes d'adaptation scolaire standardisés pour tous les établissements scolaires dans un pays et tous les élèves fréquentant le système scolaire.

Les difficultés d'apprentissage observées ici sont corollaires à un fond social, affectif conflictuel. En plus, de nombreuses autres études de ont souligné l'importance des pratiques d'aide en Orientation pour favoriser l'adaptation scolaire et sociale de l'enfant (Harnre & Pianta, 2001 ; Buyse & al, 2008). Guichard et Huteau ont réalisé en 2012 une étude sur la l'évolution des pratiques d'Orientation et leur importance dans les systèmes éducatifs. Leur travail s'intéresse aux liens entre les pratiques d'Orientation et l'adaptation sociale de l'enfant à l'école. Cette étude cherche à découvrir comment les pratiques d'Orientation évoluent au cours de l'année scolaire et si la perception de l'enfant des pratiques d'Orientation concorde avec l'information donnée par le Conseiller d'Orientation ou, au contraire, la complète. Leur étude poursuit trois objectifs. Premièrement, elle tente

de vérifier les liens entre les pratiques d'Orientation et l'adaptation sociale de l'enfant de maternelle à l'école. Deuxièmement, elle examine les liens entre les évaluations que font l'enfant de l'Orientation Scolaire. Troisièmement, elle conforte l'indispensabilité des pratiques d'Orientation au cours de l'année scolaire.

Bomda (2008) faisant un constat du système éducatif camerounais s'est rendu compte que les questions d'orientation scolaire sont restées en marge du processus de formation des élèves. Il dira à ce propos que :

L'orientation scolaire et professionnelle est de caractère résiduel pour les enfants africains à l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle et en appelle à sa démocratisation. Cette démocratisation devrait prémunir l'élève des orientations scolaires par suivisme, les stéréotypies professionnelles, des suites des injonctions parentales ou de la « chambre d'enregistrement » des décisions d'enseignants dite « conseil de classe d'orientation.

Selon l'UNESCO, pour atteindre l'Education Pour Tous (EPT), il faut que tous les apprenants soient pris en compte de façon globale de manière à les préparer non seulement pour leur futur métier mais aussi pour leur intégration sociale. Ceci éviterait l'abandon des études par certains apprenants. De cette politique de l'UNESCO, il devient impératif de se poser les questions suivantes : *comment les pratiques d'aide en Orientation peuvent-elles aider les apprenants à élever les critères de réussite ? Comment développer une relation Conseiller d'Orientation-apprenant positive pouvant favoriser l'adaptation des élèves ?*

## **1.2. POSITION ET FORMULATION DU PROBLÈME**

Le problème qui nous intéresse ici est celui de l'adaptation scolaire des élèves affichant des comportements anti-scolaires au regard des pratiques d'aide en Orientation Scolaire dont ils bénéficient. Dans la recherche des causes du phénomène d'adaptation scolaire de l'élève, la tendance a longtemps consisté à attribuer une cause linéaire aux difficultés qu'éprouvent les apprenants en situation d'apprentissage. Pour Mvesso (2005, P. 7) l'école camerounaise n'est toujours pas un milieu de vie, un cadre de loisir studieux, mais un lieu où les rapports interpersonnels sont quasi-autoritaires sans affection ni compassion. C'est une école qui inscrit ses finalités générales dans le sillage de la promotion d'attitudes, de comportements, de savoirs et de savoir-faire des apprenants en

fonction d'un projet de société pensé pour relever les défis du monde contemporain . Les Conseillers d'Orientation et les apprenants échangent peu beaucoup. Il y a lieu de se questionner sur l'effet motivateur que pourraient avoir les relations pédagogiques harmonieuses ou conflictuelles sur l'adaptation scolaire en général et sur le plan des comportements de manière spécifique.

Or, on observe dans les établissements scolaires qu'il existe beaucoup de distances entre les apprenants et les CO ce qui prédispose la plupart du temps les élèves à adopter des comportements répréhensibles par l'école. Les pratiques d'aide en Orientation pourraient donc représenter à la fois un mécanisme de protection et un facteur aggravant pour les apprenants et pourrait contribuer à expliquer pourquoi certains apprenants risquent de décrocher alors que d'autres persévèrent et, à l'inverse, pourquoi certains élèves non à risque finissent par décrocher. Dans ce contexte, les Conseillers d'Orientation n'utilisent pas toujours les compétences nécessaires dans le processus d'accompagnement comme un moyen pouvant promouvoir l'épanouissement des apprenants et d'augmenter leurs chances de s'intégrer à l'école. S'assurer de l'accès à une éducation de qualité et culturellement appropriée pour tous les apprenants reste une priorité fondamentale.

Bruner (1998), parlant de l'interaction de tutelle, a expliqué que dans l'acquisition des comportements, attitudes, savoir-faire et compétences, le rôle d'une tierce personne, compétente est déterminant : l'adulte soutient l'enfant en prenant en main les éléments de la tâche qui dépassent les compétences de l'enfant et lui permet ainsi de se concentrer sur les seuls éléments qui correspondent à ses compétences. Pour Bruner (1998), le processus de tutelle consiste aux moyens grâce auxquels un adulte ou un spécialiste vient en aide à quelqu'un qui est moins adulte ou moins spécialiste que lui. Dans ce sens, Guichard et Huteau (2006) montrent que les activités d'orientation favorisent la réussite des élèves, leur épanouissement intégral. Selon ces théoriciens de l'orientation- conseil, grâce aux pratiques d'aide les sujets peuvent développer des attitudes positives envers leurs activités et leurs pairs. Ainsi, on distingue les entretiens de conseil, il constitue l'outil primordial du conseil en orientation. Les bilans d'orientation quant-à-eux consistent à procéder par des techniques psychologiques : les entretiens sur le vécu personnel, les tests cognitifs et de personnalité, les questionnaires d'intérêts les bilans de savoirs acquis...L'éducation à l'orientation quant à elle consiste à fournir des informations sur les professions et leurs débouchés et à inciter le jeune à mieux se connaître en lui proposant de renseigner des questionnaires, en lui suggérant de s'engager dans des voies diverses, tout en l'incitant

aussi de tenir compte de l'expérience vécue à travers les travaux manuels enseignées à l'école afin d'évaluer gouts et aptitude de ce dernier. Tous ces étayages consistent à susciter chez l'élève des capacités d'adaptation favorisant sa réussite.

### **1.3. QUESTION DE RECHERCHE**

Au regard de ce qui précède et des considérations précédemment émises, nous pouvons poser comme question principale: *quelles pratiques d'aide en Orientation - conseil favorisent elles l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires ?*

### **1.4. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

Cette étude vise plusieurs objectifs que nous regroupons en deux grands ensembles à savoir : l'objectif général et des objectifs spécifiques.

#### **1.4.1. Objectif général de l'étude**

L'objectif est d'identifier les pratiques d'aide en orientation-conseil qui favorisent l'adaptation des élèves affichant les comportements anti-scolaires.

#### **1.4.2. Objectifs spécifiques**

Cette étude vise à :

- explorer le rôle des entretiens de conseil dans l'adaptation scolaire des élèves affichant des comportements anti-scolaires ;
- Examiner le rôle des bilans d'orientation dans l'adaptation scolaire des élèves affichant des comportements anti-scolaires ;
- Investiguer le rôle de l'éducation à l'orientation dans l'adaptation scolaire des élèves affichant des comportements anti-scolaires.

### **1.5. INTÉRÊTS DE L'ÉTUDE**

Cette étude revêt un triple intérêt psychopédagogique scientifique, et socio-économique.

#### **1.5.1. L'intérêt psychopédagogique**

Cette étude vise à rappeler l'importance des pratiques d'aide en orientation-conseil, tant pour les élèves, les structures familiales dont ils sont issues et pour la société de manière plus globale. Sans perdre de vue l'intérêt des activités d'information sur les

métiers, l'élaboration des projets professionnels et la gestion des rythmes scolaires, la dimension psychologique inhérente aux services du conseiller d'orientation, déterminent davantage les différents aspects cognitifs et affectifs qui structurent la personnalité des individus. Cette approche multifactorielle des services de l'orientation –conseil sert d'une part au développement des aptitudes en matière de transition entre les instances sociales que sont la famille, l'école et le milieu professionnel, d'autre part à l'amélioration des performances scolaires.

### **1.5.2. Intérêt scientifique**

Cette étude, revêt un intérêt scientifique en ce sens que les informations qu'elle procure en matière de pratiques d'aide en orientation vont permettre de mieux cerner le problème d'adaptation en milieu scolaire. Plus encore de mettre un accent sur les pratiques qui ne sont pas véritablement mises en œuvre dans le dispositif d'accompagnement des élèves.

### **1.5.3. Intérêt socio-économique**

L'intérêt de cette étude sur le plan socioéconomique apparaît sur un triple plan: sociétal l'enjeu étant essentiellement de former des jeunes dont le monde économique a besoin pour permettre aux élèves de réussir leur insertion professionnelle. Ensuite sur le plan institutionnel, l'enjeu ici est de pouvoir offrir aux élèves les meilleures conditions de réussite en leur donnant accès à des choix des filières qui les valorisent. Enfin, pour l'élève de lui permettre plus tôt de réfléchir à son projet (scolaire, académique et professionnel), d'acquérir la capacité et l'envie de se donner les moyens de son ambition et à terme de sa réussite.

## **1.6. DÉLIMITATION DE L'ÉTUDE**

Cette délimitation est faite sur un double aspect : empirique, et thématique.

### **1.6.1. Délimitation empirique**

Du point de vue spatial, nous avons travaillé sur un groupe humain, une population scolaire notamment des élèves manifestant le défaut de conduites adaptatives, identifiés en milieu scolaire. Il s'agit précisément d'élèves dits en difficultés visibles par de mauvaises performances scolaires et des comportements répréhensibles. Cette population d'enfants est faiblement représentée dans nos établissements scolaires faute d'un certain nombre de préalables nécessaires à leur identification. Nos enquêtes nous ont permis d'avoir plus précisément au lycée bilingue de Nkol-Eton situé à Yaoundé 05 sujets sélectionnés sur la

base de variables clairement définies. Cet établissement compte environ 3100 élèves répartis dans 61 salles de classes opérationnelles allant de la 6<sup>e</sup> en Terminale. L'établissement compte 224 enseignants et 07 Conseillers d'Orientation tous formés dans les Ecoles Normales Supérieures du Cameroun. D'un point de vue temporel, cette étude porte sur un thème actuel, celui de l'adaptation scolaire et dans le cas d'espèce, il s'agit des enfants en difficultés scolaires, et bénéficiant des pratiques d'aide en Orientation-conseil.

### **1.6.2. Délimitation thématique**

Sur le plan théorique, le thème porte sur les pratiques d'aide en Orientation-conseil et l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires. Il s'inscrit dans les champs de la psychologie de l'apprentissage ou psychopédagogie et de la psychologie de l'éducation. L'aspect de la psychologie de l'apprentissage s'intéresse particulièrement aux processus d'apprentissage, où comment l'apprenant est capable de développer de nouvelles attitudes, connaissances et compétences (savoir-être, savoir et savoir-faire) sur le plan de l'acquisition. La psychopédagogie va plus loin, car elle est un ensemble de méthodes utilisées par les spécialistes de l'éducation pour l'apprentissage et pour l'enseignement. Ce domaine étudie par ailleurs des populations particulières, comme les enfants à besoins particuliers (en difficultés, handicapés, etc...). La psychologie de l'Orientation n'est pas en reste, elle s'occupe d'établir chez l'apprenant un confort comportemental propice à une bonne acquisition des connaissances.

Fonkoua (2008) cité par Aicha (2013) dans ce sens, précise qu'il s'agit d'un ensemble de dispositions et des actions qui se fondent sur la connaissance du sujet et qui ont pour but de procéder au renforcement des acquis, de prévenir ou de remédier aux difficultés d'apprentissage en vue d'une adaptation scolaire réussie de l'apprenant. Dans la même logique, Mgbwa (2008) suppose qu'en termes d'accompagnement, qu'il faille fournir à l'enfant des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'acquisition des savoirs, c'est-à-dire amener l'apprenant à investir son désir dans l'objet du savoir en élargissant ses centres d'intérêts, en promouvant son apprentissage, en valorisant ses acquis afin de renforcer son autonomie personnelle, d'atténuer l'isolement interpersonnel et social, de diminuer les pensées irrationnelles et les croyances tout en recherchant le développement d'une forme de pensée souple et « formelle » évitant la stigmatisation, la banalisation de l'enfant ou la diabolisation des autres membres de la famille.

## **CHAPITRE 2 : FONDEMENTS THÉORIQUES DE L'ÉTUDE**

Après avoir identifié le problème de l'étude en précisant la question fondamentale de cette étude qui a guidé la réflexion au chapitre précédent, la tâche consiste maintenant à élaborer la grille de lecture théorique qui a permis de lire les résultats de la recherche. C'est la principale fonction de ce chapitre dont les principales articulations sont : la définition des concepts clés de l'étude, la présentation de la recension des écrits en lien direct avec le problème étudié, la présentation du cadre théorique de référence à partir duquel nous avons tiré les hypothèses de recherche, enfin, formuler les hypothèses sur lesquelles les investigations sont fondées. Pour clôturer ce chapitre, une opération de rationalisation des différentes hypothèses sera faite sous la forme d'un tableau synoptique.

### **2.1. DÉFINITION DES CONCEPTS CLÉS**

D'après Grawitz (2001), le concept est une abstraction, une pensée, un moyen de connaissance, il est une notion fondamentale dans une recherche. Au cours de ce mémoire, trois grands concepts seront mis en relation notamment : pratiques d'aide, Orientation-conseil et adaptation. Il s'agit donc de les définir, de mettre en relief leurs particularités ainsi que celles de tous les termes ou sous-concepts pouvant s'y rattacher.

#### **2.2.1. Pratique d'aide**

La pratique d'aide se définit comme étant l'ensemble des comportements, actes, observables, actions, réactions, interactions mais elle comporte aussi les procédés de mise en œuvre de l'activité dans une situation donnée par une personne, les choix, les prises de décisions sous-jacentes (Guichard & Huteau, 2006). C'est un ensemble de prestations que proposent les experts dans un domaine donné. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de l'orientation-conseil.

#### **2.2.2. Orientation-conseil**

Dans cette sous-partie nous allons définir plusieurs concepts notamment :

##### **- Conseil en orientation**

Les sciences de l'orientation ont pu définir le conseil en orientation comme un processus éducatif de type continu à travers lequel un conseiller d'orientation amène ou aide l'élève à effectuer lui-même des choix d'éducation et formation qui s'adaptent le

mieux à ses caractéristiques personnelles (aptitudes, goûts, intérêts, aspirations et desseins); pouvant lui permettre de résoudre ses problèmes en tenant compte des exigences du contexte social, culturel, économique et politique.

Pour Bomda (2000, p. 29), le conseil en orientation est : *un processus et (...) un service destiné à permettre à l'apprenant de se comprendre, de comprendre son efficacité, de s'accepter et d'utiliser de manière efficiente ses capacités, ses aptitudes, ses intérêts et ses aspirations.*

D'après le comité d'experts de l'UNESCO (1970), l'orientation consiste :

À mettre l'individu en mesure de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de ses études et ses activités professionnelles dans toutes les conjonctures de son existence avec le souci conjoint de servir le développement de la société et l'épanouissement de sa responsabilité.

Nous retenons pour cette recherche que le conseil en orientation est un processus d'accompagnement des personnes recherchant leurs voies, en transition, ou éprouvant des difficultés qui les empêchent de se réaliser en tant qu'individus. Dans cette étude, nous sommes dans un contexte scolaire pour se faire nous devons bien circonscrire l'activité de conseil en orientation. Elle représentera donc un ensemble de techniques et méthodes s'inscrivant dans une perspective constructiviste, devant répondre à une approche sociologique, cognitive et dynamique-sémiotique permettant aux élèves d'être épanouies. L'analyse sociologique tire ses origines du fait que le conseil en orientation se déroule dans un contexte social structuré (école, famille, communauté, voisinage, système de parenté, histoire de vie). Le cadre cognitif s'explique par le fait que la construction identitaire passe par les contextes dans lesquels les individus évoluent et tient également compte des schémas mentaux des différents groupes.

### **-Conseiller d'Orientation**

Pour Guichard et Huteau (2005) le conseiller d'orientation est : *une famille de professions dont l'objet est d'aider les personnes à prendre des décisions relatives aux formations qu'elles souhaitent suivre, aux professions qu'elles pourraient exercer et, plus généralement, aux transitions marquant le cours de leur existence.*

Selon les auteurs français les conseillers d'orientation peuvent être différenciés en deux grandes catégories en fonction de leur public, jeunes scolarisés ou adultes et de leurs

missions prioritaires. Ainsi dans le contexte français ils distinguent les conseillers d'orientation psychologue d'une part, les conseillers à l'emploi, les psychologues du travail, et les conseillers bilans des centres de bilans de compétence d'autre part. Guichard et Huteau reprécisent qui est le conseiller d'orientation selon leurs missions et leur objectif final :

l'activité des conseillers d'orientation vise à aider les personnes dans leur réflexion et décisions relatives à leur construction de soi tout au long de leur vie au sein des sociétés donnant à chacun une telle opportunité ;les choix de formations, de professions , de styles de vie ...l'objectif terminal de leur activité se limite alors à l'insertion professionnelle, il s'agit de faciliter l'engagement de la personne dans une filière d'étude , dans une profession ou dans un emploi qui lui soit adapté et qui corresponde à des besoins en main d'œuvre sur le marché du travail

Dans le contexte camerounais également des spécialistes ont pu apporter une clarification conceptuelle à la notion de conseiller d'orientation.

Okene (2009, p.106) appréhende le conseiller d'orientation comme un spécialiste chargé :

d'aider chaque individu à choisir lui-même la formation la plus conforme à ses aptitudes, a ses goûts et à ses intérêts ; à s'y adapter en résolvant éventuellement, ses problèmes comportementaux et psychologiques, académiques, relationnels et sociaux ,d'insertion dans la vie active en vue de son plein épanouissement personnel et de la satisfaction des besoins de la société dans une prise en compte des impératifs de développement du pays et de ses perspectives de progrès économique , social et culturel.

Dans la même lancée, Bomda (2008, p .26) présente le conseiller d'orientation comme : *une personne compétente qui tient conseil en vue de permettre à celui qui a sollicité l'assise ou la concertation de guider sa conduite dans une direction conforme à ses intérêts.*

Le grand dictionnaire de la psychologie, Larousse (1999) définit le conseiller d'orientation comme « un professionnel en matière éducative dont les missions concourent à la prévention des difficultés scolaires, l'élaboration et la mise en place des projets pédagogiques dans les écoles de mesure d'aide nécessaires et l'intégration des enfants ayant certaines particularités».

### - **Pratiques d'aide en Orientation-conseil et efficacité**

Nous pouvons retenir après explicitation de chaque élément de ce concept que l'efficacité du conseiller d'orientation, est la capacité pour le professionnel de l'accompagnement et de l'aide à la prise de décisions des personnes en situation scolaire, universitaire, professionnelle ou tout simplement en transition, à atteindre ses objectifs. L'objectif final étant l'épanouissement de l'individu qui passe par la construction « construction de soi » (Guichard & Huteau, 2006). La construction de soi fait référence à l'ensemble des facteurs et processus sociaux et individuels permettant à un individu d'orienter son existence et, ainsi, de tenter de devenir ce qu'il est à ses yeux et aux yeux des autres à un moment donné. Cependant, le fait que nous nous trouvions dans un contexte particulier nous contraint à définir l'efficacité du conseiller d'orientation au Cameroun.

### **2.2.3. Adaptation scolaire**

Dans le contexte du présent travail, il est question de s'attarder davantage sur l'adaptation scolaire, mais avant tout, que signifie adaptation au sens large ?

#### - **Adaptation**

Le mot adaptation dérive du latin médiéval *adaptatio* qui signifie l'ajustement d'une espèce aux conditions du milieu (Larousse, 2012). On dit aussi de l'adaptation qu'elle est un processus par lequel une personne ou un groupe parvient à se mettre en harmonie avec un milieu ou un environnement donné (Thésaurus, 1999). Selon le dictionnaire de psychologie (2000, pp. 652 – 653), l'adaptation est au sens biologique *l'ensemble des ajustements réalisés par un organisme pour survivre et perpétuer son espèce dans un environnement donné*. Dans son sens psychologique, c'est *l'ensemble des modifications des conduites qui visent à assurer l'équilibre des relations entre l'organisme et ses milieux de vie et, en même temps, des mécanismes et processus qui sous-tendent ce phénomène*. Piaget (1967) dans le sens psychologique considère l'adaptation aux modifications des conduites qui visent à assurer l'équilibre et la façon dont cet équilibre s'établit et se fait entre les actions et l'organisme sur le milieu. Piaget démontre que l'adaptation de l'individu à son milieu se fait à travers deux mécanismes à savoir :

- Il considère l'assimilation comme effort de restaurer un équilibre en incorporant l'information nouvelle au schéma existant, plus simplement l'assimilation est donc l'incorporation d'éléments nouveaux, extérieurs à l'enfant. Les mécanismes

d'assimilation renvoient à l'action du sujet et consistent à intégrer de nouvelles données aux patterns comportementaux qui existent déjà ;

- L'accommodation quant-à-elle c'est une modification de schémas existants en un schéma plus général, c'est la transformation des structures cognitives de l'enfant en fonction du milieu extérieur c'est-à-dire que les mécanismes d'accommodation sont déterminés par l'objet et ont pour effet de modifier les comportements existants pour qu'ils puissent être adaptés aux exigences de la situation. L'accommodation permet donc à l'enfant d'accéder à un niveau supérieur de compréhension des faits du monde.

Dans la perspective piagétienne, l'adaptation du sujet repose sur l'équilibre de l'assimilation et de l'accommodation. Le processus adaptatif est continu et non un état, il s'agit d'une interaction entre le sujet et l'objet se manifestant par l'alternance des processus d'assimilation et d'accommodation. Cette adaptation passe par l'acquisition des connaissances qui consistent essentiellement, en effet, non pas seulement à acquérir et à accumuler des informations, mais encore et surtout à les organiser et à les régler par des systèmes d'autocontrôles orientés vers des adaptations.

Legendre (1993), note que l'adaptation est une modification dans le but d'assurer l'harmonie entre des éléments en interaction. Il dit également d'elle que c'est l'ensemble des conduites et des comportements requis pour qu'une personne puisse établir et maintenir des relations les plus harmonieuses possibles avec son environnement familial, scolaire et social. Toujours selon Legendre (1993), l'adaptation est un processus dynamique de modifications d'une situation individuelle ou d'un environnement. Darwin, Dewey et Piaget (Legendre, 1993), soulignent respectivement que l'adaptation est nécessaire pour qu'il y ait organisation, qu'elle est un principe primordial du développement psychologique de l'être humain et que ce dernier se développe par des modifications adaptées de ses schèmes d'assimilation et d'accommodation, constitués de données issues de son environnement. Legendre conclut en soulignant que la souffrance est une des entraves majeures au pouvoir d'adaptation.

#### - **Adaptation scolaire**

L'adaptation scolaire est une notion centrale en psychologie et en sciences de l'éducation où l'on admet une conception de l'être vivant reçue de la biologie évolutionniste. Or, la notion d'adaptation est expliquée par celle « d'équilibre stable »

selon le modèle homéostatique. De ce fait, il convient de souligner que l'adaptation scolaire est un processus complexe : organisme – milieu. Selon Dolto, l'adaptation scolaire est un symptôme majeur de la névrose. L'adaptation ou l'inadaptation est toujours appréciée en fonction d'une norme qui définit une ligne de partage entre le normal et le pathologique. Schwanen (2008) prétend que l'adaptation scolaire est représentée par une attitude ouverte et participative des élèves au projet éducatif de leur école, par un sentiment de contrôle sur leur vie scolaire et une perception de pertinence des programmes offerts en vue de leurs occupations futures. Finalement, l'adaptation scolaire se distingue aussi du point de vue social alors que les jeunes s'investissent dans les programmes scolaires et d'apprentissages. Schwanen (2008) en donne une illustration d'un élève considéré comme inadapté dans la mesure où son comportement ou sa conduite s'écarter de certaines normes. Celles-ci peuvent être déterminées de différentes manières soit par des normes théoriques ou officielles (être à l' « âge normal »), soit par des normes statistiques (efficience moyenne), soit par de normes personnelles ou fonctionnelles (rendement correspondant aux possibilités d'intelligence et de maturité de l'enfant).

## 2.2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

On retrouve dans la littérature beaucoup d'écrits qui ne peuvent pas être tous cités ici. Néanmoins pour une meilleure compréhension de cette thématique, nous avons regroupés ces travaux en deux grands angles. Le premier angle recense les travaux sur l'orientation, le second recense les travaux sur l'adaptation scolaire. Dans la présente section, il est question de faire le point sur ces réflexions théoriques issues de diverses études.

### 2.2.1. Travaux sur les pratiques d'aide en Orientation-Conseil

#### - Modalités et indices du changement de comportements des élèves comme levier d'action du processus d'accompagnement du Conseiller d'Orientation.

Dans ces travaux, Baudrit et Rich (2013) réfléchissent sur les modalités et indices du changement de comportements des élèves comme levier d'action du processus d'accompagnement du Conseiller d'Orientation. Les auteurs dans les établissements dans un premier temps, analysent les rôles des leaders (chef d'établissement) et le comportement de leurs collaborateurs (Conseillers d'Orientation, enseignants, personnels administratifs) :

Notre cadre distribué offre un modèle intégré pour étudier les relations entre le travail des leaders, leur situation sociale, matérielle et symbolique, modèle dans lequel la situation est un élément déterminant des pratiques des leaderships.

Pour les auteurs, un directeur a tout intérêt, pour la bonne marche de son école, à s'appuyer sur le collectif caractérisé par l'ensemble de ses adjoints, à le mettre en mouvement, à le faire œuvrer dans le même sens. L'indépendance entre les uns et les autres étant alors de nature à se substituer à l'indépendance caractéristique de collègues non impliqués dans une activité qui requiert la mobilisation de tous : *Les propriétés cognitives collectives d'un groupe de leaders travaillant ensemble à la réalisation d'une tâche font plus évoluer la pratique à la somme de chaque pratique individuelle* » (pp. 18-19).

Les auteurs se basent sur certains travaux (Rich, 2001, 2008, 2010) pour montrer que très peu de directeurs d'écoles réussissent à « mobiliser les troupes » au sein de leurs établissements. Pour Baudrit et Joël Rich, l'influence des pratiques managériales est

généralement canalisée par le climat qu'elle véhicule et donc spécifique à chaque école ; *il faut donc voir dans chaque école un cas de figure particulier, tellement les variations sont importantes d'un lieu à l'autre, d'un établissement à l'autre.* Baudrit et Rich en arrivent à la conclusion que le leader influence le climat professionnel au sein de son établissement scolaire. *Alors que plusieurs pays s'interrogent sur les modalités d'une école efficace, adjugeant une plus-value d'efficacité aux modalités de leadership.* Dans le cadre de notre recherche les travaux de Baudrit et Rich permettent d'apporter un peu plus d'éclairage sur le rôle du leadership dans les pratiques professionnelles au sein d'un établissement scolaire, ainsi que son utilité comme levier d'action sur l'efficacité de l'orientation.

À la fin de la présentation des différents travaux sélectionnés pour cette étude, la lumière est faite sur plusieurs phénomènes en rapport avec le climat organisationnel et l'efficacité du conseiller d'orientation. En effet, nous constatons que les principaux travaux sur la gouvernance scolaire, font ressortir la nécessité de pratiques de gestion différenciées et plus en conformité avec les contextes socio culturels des établissements scolaires. Les auteurs présentés insistent aussi sur les rôles prépondérants des chefs d'établissements dans la construction d'environnements sociaux favorisant l'émulsion de pratiques éducatives efficaces. Cette approche sur la gouvernance scolaire est fortement liée aux travaux sur l'efficacité de l'école. En effet, les travaux des auteurs étrangers et camerounais mis en exergue, permettent de prendre en compte certains éléments dans l'amélioration de l'efficacité de l'école. Comme éléments, leviers d'actions de l'efficacité, nous avons pu distinguer : la prise en compte des caractéristiques organisationnelles des écoles, l'absence de causalité entre le statut juridique et financier de l'éducateur et son efficacité, si les principes d'équités sont respectés.

Plus spécifiquement, concernant l'orientation scolaire, il apparaît clairement, qu'elle devrait prendre en compte un certain nombre de paramètres pour être plus efficiente. Premièrement, elle devrait respecter la théorie du conseil adaptatif, cette théorie stipule que l'accompagnement en orientation doit être individualisé afin d'améliorer les grandeurs des effets. Deuxièmement étudier les problèmes de stabilité du changement et troisièmement, avoir recours à des approches méthodologiques innovantes. Pour finir, la recension des écrits sur l'orientation comme processus d'accompagnement circonscrit véritablement le lien qui existerait entre le climat organisationnel et l'efficacité de l'orientation. Dans ce sens, il se dégage une forme de recouplements des deux axes évoqués précédemment. Ces travaux nous dévoilent en outre que plusieurs paramètres du conseil en orientation subissent l'influence des perceptions environnementales. La prise en

considération de ces perceptions permettrait d'après les nombreux travaux, d'améliorer le rendement des consultations en orientation. Ces travaux décèlent également une efficacité qui ne serait pas seulement de la responsabilité des chefs d'établissements mais aussi des qualités des conseillers d'orientation.

#### **- Vœux et pratiques d'orientation en milieu scolaire (Aska, 1996)**

Les théories de l'orientation confèrent au choix une importance fondamentale. Pourtant, les choix opérés par les élèves et leurs parents ne sont souvent pas respectés dans les pratiques d'orientation. L'analyse de cet état de fait s'appuie sur la pratique d'orientation en fin de troisième, notamment vers tous les ordres d'enseignement au secondaire. Elle montre, entre autre, que le déséquilibre entre la demande globale d'orientation et l'offre de formation rend parfois dérisoire le choix exprimé par les élèves. Elle suggère d'autres approches susceptibles d'atténuer les contradictions du système d'orientation. La plupart des auteurs font observer à ce propos que chaque fois que se pose la question de choix, soit choix entre la poursuite des études ou l'apprentissage d'un métier, soit choix entre les divers types possibles d'études, c'est bien déjà d'orientation qu'il s'agit. Et quelle que soit la conjoncture dans laquelle l'élève se trouve alors placé, c'est bien toujours son avenir qui est en jeu. C'est pourquoi, affirment-ils, « à mesure que l'élève approchera du terme de sa scolarité, cette orientation doit lui faire prendre conscience des possibilités d'une insertion socioprofessionnelle qui convient au mieux à ses aptitudes et à ses intérêts ».

Ainsi conçue et de façon générale, l'orientation est d'abord une tâche pédagogique, puis sociale. Elle est une tâche pédagogique parce qu'elle consiste à guider l'élève dans le choix des branches d'enseignement. Elle est également une tâche sociale parce qu'elle est destinée à guider les individus dans le choix de la profession de telle manière qu'ils soient capables de l'exercer et qu'ils s'en trouvent satisfaits; en assurant aussi par la répartition de ces choix la satisfaction des besoins professionnels de la collectivité. Aussi l'orientation, en particulier l'orientation scolaire, consiste-t-elle à résoudre le problème du choix des études ou des filières d'enseignement qui s'offrent aux élèves à un certain âge, de manière à leur faire embrasser les études qui conviennent le mieux à leurs intérêts, à leurs capacités. En définitive, nous disons avec Mialaret que « l'orientation scolaire, c'est le choix d'une filière de formation. » De façon plus spécifique, les pratiques d'orientation en Côte d'Ivoire accordent aux vœux exprimés par les élèves une place importante ; mais en même temps

les autorités éducatives soumettent ces vœux à une appréciation en fonction d'autres critères.

Il relève une inadéquation entre les vœux des élèves et les décisions institutionnelles d'orientation scolaire peut être due au rapport entre l'offre et la demande de formation ». Dans cette perspective, notre objectif se situe d'abord dans le cadre de l'amélioration des connaissances, puis d'éclairage et d'amélioration des pratiques d'orientation.

### **2.2.2. Travaux sur l'adaptation scolaire**

#### **- Autorégulation des apprentissages et adaptation scolaire**

Hadji (2012) s'est posé la question fondamentale de savoir *comment impliquer l'élève dans ses apprentissages?* Dans ses écrits, il répondra que l'autorégulation des apprentissages est la voie pour la réussite scolaire et par ricochet de l'adaptation scolaire des apprenants. Le postulat fondamental de Hadji (2012) est de montrer comment des enseignants peuvent aider leurs élèves à devenir véritablement des acteurs de la construction de leurs apprentissages, à éclairer les activités de facilitation, par l'enseignant, de l'autorégulation de leurs apprentissages par les élèves. C'est donc ce qu'il appelle l'autorégulation des apprentissages qui concerne à la fois l'enseignant et l'élève. Ce modèle nouveau est une véritable révolution pédagogique qui vise à autonomiser les apprenants et favoriser une plus grande liberté pédagogique chez les enseignants.

Hadji (2012) montre dans ses réflexions comment les enseignants peuvent créer des conditions et des situations favorables pour aider les élèves à s'impliquer dans le travail scolaire et de s'adapter à leur environnement scolaire. Pour ce qui concerne le fonctionnement de l'élève qui apprend, l'autorégulation est une réalité fondamentale qui renvoie à la gestion par le sujet apprenant, de ses propres apprentissages par des stratégies cognitives, métacognitives et motivationnelles. C'est un défi, certes difficile, mais auquel les enseignants ne peuvent se soustraire. La régulation est un processus de base dans la conduite des actions très utilisée aujourd'hui dans le domaine des processus d'enseignement. L'autorégulation est désormais au cœur des apprentissages et pour la maintenir, il est nécessaire de l'enrichir pour qu'elle devienne un but pour les enseignants. Il définit l'autorégulation des apprentissages comme : *la capacité de l'apprenant de prendre en charge la régulation de son propre comportement en particulier d'apprentissage dans le but de l'aider à apprendre* (Hadji, 2012, p.27). Il va plus loin pour

dire que l'autorégulation des apprentissages est une capacité, un pouvoir que tout apprenant possède dès le départ mais qui s'enrichit. (Hadji, 2012, p. 75).

La seule chose que peuvent faire les enseignants c'est conforter cette capacité d'autonomie des apprentissages. Il dit à ce propos que : *l'autorégulation est un processus de base dans tout comportement et est présente à tout moment en chaque apprenant.* (Hadji, 2012, p.35).

Le problème c'est de permettre à ceux qui apprennent à mieux l'utiliser. Il s'agit pour les enseignants de permettre à cette autorégulation de passer de l'état de processus implicite et mal contrôlé à l'état de processus explicite, conscient et maîtrisé. Hadji (2012) inscrit la solution à ce problème dans les pratiques d'enseignement différencié dans lequel les particularités sont prises en compte par l'enseignant, il propose à cet effet, l'évaluation formative qui consiste à *toute évaluation qui aide l'élève à apprendre et à se développer, autrement dit, qui participe à la régulation des apprentissages et du développement dans le sens d'un projet éducatif* (Hadji, 2012, p. 34).

D'après Hadji (2012) l'évaluation formative est l'une des trois racines qui conduisent à voir dans l'autorégulation le processus qu'il faut enrichir pour aider les élèves à apprendre. Dans l'évaluation formative, il s'agit d'éclairer aussi sur les raisons pour lesquelles les objectifs visés ont été atteints. L'évaluation formative a pour objectif de combattre l'échec des apprenants. Elle est pédagogique dans la mesure où l'élève peut réussir et connaît des réussites. Il est passé d'une préoccupation d'évaluation à une préoccupation d'évaluation mise au service des apprentissages. L'apprentissage est quelque chose que les élèves autorégulent nécessairement pas toujours bien. Il faut les aider. Les pratiques des enseignants sont fondées sur des représentations. Par exemple l'enseignant comme transmetteur ou étant au service du savoir et d'un programme. Alors que la question centrale ce n'est pas le programme mais les objets d'apprentissage. Il faut construire une nouvelle culture centrée sur des outils mentaux : le rôle de l'enseignant c'est d'outiller l'élève en le dotant d'outils mentaux. C'est une vraie révolution culturelle avant de l'être pédagogiquement.

Hadji (2012) ne se limite pas à présenter la place centrale de l'autorégulation dans les apprentissages, il propose quelques pistes susceptibles d'incarner une « *pédagogie centrée sur l'autorégulation* » et qui mettrait un accent sur l'apprentissage de l'autorégulation par l'enseignant et surtout par l'élève. Ces démarches de l'autorégulation des apprentissages selon lui s'appuient sur trois principes directeurs dont deux sont majeurs notamment :

- privilégier par tous les moyens, et toujours, la participation active de l'apprenant : l'apprenant ne doit pas être un simple agent dans l'apprentissage mais plutôt un acteur qui

intériorise les pratiques du « maître », établi une co-responsabilité dans la planification des activités d'apprentissages, fait preuve d'une capacité à se fixer des objectifs et à faire preuve d'esprit de créativité et de critique pour s'autonomiser dans l'apprentissage. Autrement dit tout ce qui rend actif : il faut que l'élève ait l'occasion de faire ce que la plupart des enseignants font déjà. Il dit à ce propos que : *c'est l'implication active de l'élève qui est recherchée, à la fois comme condition et comme produit, de l'apprentissage...le savoir se construit grâce à l'activité de l'apprenant* (p.137). Hadji (2012) démontre le feed-back constant qui devrait exister entre l'élève et l'enseignant.

- ensuite, il faut privilégier, autant que possible, le retour sur soi (autoévaluation, autoanalyse, interrogation continue sur son action) : il s'agit de favoriser chez l'apprenant un pilotage automatique des conduites. L'élève doit avoir pris conscience de ses capacités pour au mieux les exploiter dans les activités cognitives. Ce deuxième type d'outil aide à la prise de distance par rapport à ce que l'élève fait. Tout ce qu'on a appelé la métacognition. La métacognition serait donc une opération de prise de conscience évaluative de son propre fonctionnement. Il le confirme par ces propos : *l'élève qui s'auto-évalue opère un retour sur soi sur ce qu'il a fait ; mais aussi sur les outils qu'il a mis en œuvre ; et enfin, à la limite, sur ce qu'il est : ses qualités, ses défauts.* (p.138). La pensée d'Hadji (2012) se fonde sur la dimension perceptive que possède tout être humain et qui dans le cadre des apprentissages consiste à favoriser chez l'apprenant la capacité d'avoir une bonne perception de ses capacités, de la difficulté de la tâche scolaire à réaliser et de la capacité à contrôler une activité scolaire.

- privilégier, de façon complémentaire, Hadji (2012) parle de la distanciation par rapport aux tâches scolaires. En effet, l'apprenant de manière générale est en permanence exposé à d'autres produits, d'autres comportements, d'autres façons de faire, d'autres modèles, ceci dit il doit être capable d'intégrer et s'approprier les critères de réalisation, de réussite et développer une capacité d'autocontrôle forte pour réussir de manière constante. En somme, il s'agit de permettre à l'apprenant d'interagir avec les autres élèves, les enseignants qui sont eux aussi des acteurs de la chaîne pédagogique. En outre, les grilles d'observation; d'autorégulation, les grilles d'évaluation formatrice, les cartes d'étude pour identifier les opérations à réaliser pour réussir une tâche, vont dans le sens d'une distanciation productive c'est-à-dire que : *la prise de distance s'opère dans et par la recherche et l'identification des critères de réalisation de la tâche et de ses critères de réussite...cette prise de distance est une condition d'efficacité des apprentissages.* (pp.138-139).

Tout ce qui permet à l'élève d'être actif dans ses apprentissages et en même temps de prendre du recul, tout cela va dans le sens d'une autonomie des élèves et constitue un outil pour enrichir les capacités d'autorégulation. Selon Gérard Scallon cité par Hadji (2012), il y'a lieu de rendre l'élève actif en lui proposant des activités qu'il ne peut éviter mais en le dotant d'outils d'auto-analyse. Il dit à ce propos : *je me sens très proche de ceux qui ont pensé qu'il devrait être possible de permettre à 95% des élèves de réussir à condition de ne pas se focaliser sur les programmes et de bien comprendre que les élèves doivent acquérir des objets d'apprentissage en étant actifs.*

Aider l'élève à s'autoréguler c'est lui permettre d'acquérir la maîtrise consciente de cette autorégulation de base. Hadji invite l'enseignement à aller à l'essentiel. En somme, le niveau d'adaptation scolaire en général et la réussite scolaire en particulier des élèves renseignent mieux sur la réussite de l'autorégulation des apprentissages chez certains élèves.

#### - **Les effets de l'éducation familiale sur l'adaptation scolaire**

C'est sans doute une évidence de dire que la famille est le « premier système social », par lequel le jeune enfant acquiert et développe des compétences cognitives et sociales. Mais dans quelle mesure ce système influe-t-il sur la réussite scolaire d'un élève ? Les recherches les plus visibles sont celles qui analysent le rôle des parents dans l'école ou les stratégies parentales concernant le choix de l'école. Parmi les indicateurs, on peut relever l'une des séries proposées qui concerne « l'environnement pédagogique et l'organisation scolaire ». Les parents y apparaissent dans des tableaux relatifs à leur implication dans les établissements scolaires (rôles électifs, rencontres avec les enseignants...). D'autres séries d'indicateurs donnent des éléments de comparaison quant à l'affectation des élèves entre enseignement public et privé et selon le choix, plus ou moins contraint, des parents.

Selon Feyfant (2011), trois grandes séries de problématiques influencent l'adaptation scolaire des élèves, il s'agit notamment : des styles éducatifs parentaux, de l'accompagnement parental à la scolarité, les pratiques éducatives et les interactions parents-enfants, appréhendées d'un point de vue sociologique ou psychologique. Depuis ce constat, ces orientations perdurent avec quelques nuances ou focalisations en fonction de l'évolution des politiques publiques et des attentes de la société et des familles envers l'école.

Enfin, si les difficultés scolaires des enfants issus de milieux défavorisés restent une préoccupation majeure pour bon nombre de chercheurs, certains auteurs ont analysé les

parcours de formation improbables, réussite d'enfants de milieux défavorisés (Davaillon, 2004) ou échec « d'héritiers » (Henri-Panabière, 2000).

Les typologies de styles éducatifs familiaux sont fréquemment citées ou utilisées comme éléments permettant d'appréhender les conditions favorables ou défavorables à une scolarisation « réussie ». Ces formes de systèmes éducatifs familiaux n'ont pas la même incidence selon les milieux sociaux dans lesquels se trouve l'enfant. Trois typologies de styles éducatifs sont le plus fréquemment citées par les travaux actuels. Celle de J. Lautrey distingue différents types d'environnement : aléatoire, soupagement structuré (règles négociées) ou rigide.

Toute analyse du style éducatif des parents doit cependant prendre en compte le style éducatif des enseignants. Les résultats scolaires sont moins bons si les styles éducatifs sont trop différents. Or, *la continuité des normes familiales et scolaires est davantage caractéristique des milieux favorisés que des milieux populaires*. D'autre part, *La permissivité est corrélée avec les problèmes d'attention et d'apprentissage, avec des attitudes hostiles à l'égard des professeurs et des pairs* (Duru-Bellat & van Zanten, 2009).

Un contrôle rigide induit de l'anxiété, de la passivité, un comportement obsessionnel (Duru-Bellat & van Zanten, 2006).

L'autorité parentale se manifeste, dans les milieux populaires, par la surveillance et la punition ; dans les catégories moyennes et supérieures, la punition est plutôt d'ordre psychologique (on retire son affection) ou légitimée par le raisonnement. Depuis quelques années, on note une tendance à mélanger les formes de contrôle souple et l'autonomie. Dans les familles populaires, on stimule plus les filles, on laisse faire les garçons. En termes de réussite scolaire, l'encouragement à l'autonomie et à la prise d'initiatives est plus favorable à la réussite, notamment à l'école élémentaire et les rôles stéréotypés sont moins favorables à la réussite scolaire des garçons. Pour Van-Zanten (2009), *Les parents de milieux populaires adhèrent à l'idéaltype de "développement naturel" (faible intervention parentale) alors que ceux des catégories moyennes et supérieures se retrouvent plus dans l'idéaltype d'une "inculcation systématique"*

Au-delà de configurations familiales types, les recherches ne permettent pas de vérifier l'existence d'une stabilité des pratiques éducatives en fonction de telle ou telle configuration. Pour Bergonnier-Dupuy (2005) l'existence de pratiques homogènes des classes moyennes ou hétérogènes (mélange de styles) de la part des parents de milieux défavorisés, telles que décrites par la recherche, tient plus du cliché instantané que d'une cohérence généralisable.

On atteint peut-être ici la limite d'une recherche qui assimile la notion de famille à celle de parent(s). Le genre (aussi bien de l'adulte que de l'enfant) et la composition de la famille (rôle de la fratrie, des grands-parents), sont autant de variables à prendre en compte.

Les tropismes éducatifs des familles viennent à leur tour impacter sur l'adaptation scolaire des élèves notamment les attentes des parents car « *toutes les familles [...] se trouvent obligées de définir des stratégies éducatives et de s'organiser en conséquence* ». Ces stratégies sont interprétées en termes de demandes (ou attentes). Et les projets et valeurs liés à l'école. En effet, il n'y a pas toujours de projets scolaires de la part des familles, ne serait-ce que parce qu'elles n'ont pas les moyens à la hauteur de leurs ambitions.

### **2.3. THÉORIE EXPLICATIVE DU SUJET**

Le Larousse (2011), définit une théorie comme : « l'ensemble relativement organisé d'idées, de concepts, qui se rapportent à un domaine déterminé ». De manière générale, la théorie est à la base de toute discipline ou conception, se voulant scientifique. C'est un ensemble d'énoncés logiquement interconnectés de façon complexe, réseau déductif de généralisation à partir duquel on peut déduire des explications sur certains types d'éléments connus. Ainsi, dans le cadre de cette étude, les modèles théoriques des pratiques d'aide à l'orientation de Guichard et Huteau et celle de Legendre sur l'adaptation scolaire illustreront une explication à l'adaptation des élèves présentant des comportements anti-scolaires.

#### **Modèle des pratiques d'aide en Orientation-conseil de Guichard et Huteau**

La pratique d'aide se définit comme étant l'ensemble des comportements, actes, observables, actions, réactions, interactions mais elle comporte aussi les procédés de mise en œuvre de l'activité dans une situation donnée par une personne, les choix, les prises de décisions sous-jacents (Guichard et Huteau, 2006). Les pratiques d'aide en orientation selon ces théoriciens sont centrées sur le sujet bien plus que sur son environnement. Ces différentes pratiques d'aide en Orientation conceptualisées par Guichard et Huteau (2006) reposent sur deux postulats : le premier affirme que la connaissance de soi est un préalable à l'orientation ; mieux on se connaît, mieux on s'oriente. Le second fait de l'environnement une source potentielle de contrainte, un obstacle à la réalisation des projets.

Selon Guichard et Huteau (2006), les pratiques d'aide sont diverses et se présentent sous diverses formes pour aider les sujets à développer des attitudes positives envers leurs activités et leurs pairs. Ils énumèrent comme pratiques d'aide :

- **les entretiens de conseil.**

Ils constituent l'outil primordial du conseil en orientation, il s'agit de construire un modèle d'appariement entre les attributs stables du consultant et les métiers d'une part, l'aider à construire un soi d'autre part. L'objectif est de rassembler le maximum d'informations à propos du consultant sur des thèmes jugés fondamentaux afin de l'aider à prendre la décision la plus conforme à son intérêt personnel. Le conseiller se fonde quant à lui sur les modèles théoriques de la personnalité, les approches interculturelles et sur l'identité du genre. Cela conduit à identifier et à analyser les thèmes du cours de la vie

personnelle et professionnelle du consultant. A ce propos, le conseiller doit prendre conscience du cadre social et culturel dans lequel il se situe :

Puisque l'interaction de conseil comprend des aspects inter-culturels, tous les conseillers doivent reconnaître, accepter et s'attacher à mieux prendre en compte la diversité culturelle dans leur travail avec les consultants. Cela implique d'être conscient de ses propres valeurs et de sa culture, des forces politiques et sociales qui organisent la vie des consultants, des croyances et des coutumes spécifiques à telle ou telle culture, et cela implique aussi de savoir dans quels cas ne pas conseiller quelqu'un d'une autre culture.

- Les pratiques d'aide en orientation comprennent également les **bilans d'orientation**. Guichard et Huteau (2006) pensent que chaque individu possède des caractéristiques stabilisées, les aptitudes et que les métiers ont des exigences et qu'il est possible de trouver la correspondance optimale entre un profil d'aptitude individuel, et un profil d'exigences professionnelles. Cette pratique d'aide implique plusieurs acteurs : le l'élève, le parent et son enseignant. Quel que soit la démarche adoptée, les bilans font appel à un répertoire de techniques psychologiques de base ; les entretiens sur le vécu personnel, les tests cognitifs et de personnalité, les questionnaires d'intérêts les bilans de savoirs acquis.
- **L'éducation à l'orientation** quant à elle consiste à fournir des informations sur les professions et leurs débouchés et à inciter le jeune à mieux se connaître en lui proposant de renseigner des questionnaires, en lui suggérant de s'engager dans des voies diverses, tout en l'incitant aussi de tenir compte de l'expérience vécue à travers les travaux manuels enseignés à l'école afin d'évaluer goûts et aptitude de ce dernier. Parsons quant à lui propose que l'éducation à l'orientation consiste en des exercices destinés à faciliter l'usage des fonctions cognitives. Il faut donc : *faire participer activement les adolescents à l'élaboration de leurs projets, de les informer pour qu'ils puissent élargir leur horizon professionnel et choisir leur métier d'une manière plus réfléchie, plus motivée*. Une perception plus récente de l'éducation à l'orientation ne se limite plus à dispenser des informations sur les études et les professions. Mais prend en compte le contexte social, la dimension psychologique, et vise à permettre à l'individu de mieux se connaître, de développer toute une série de compétence et attitude nécessaires à l'élaboration des intentions d'avenir.
- **Les TIC en orientation** ont d'abord pour fonction d'indiquer aux sujets les possibilités d'orientation existantes, les buts, et en précisant les conditions à remplir pour

les atteindre. Dans une perspective éducative, elle propose de modifier les représentations que le sujet peut avoir du monde du travail, en les enrichissant, les corrigeant éventuellement et les restructurant. Aujourd'hui, l'information est censée prendre une forme d'auto-information, celle-ci désignant  *tout ce qui concerne le processus de communication entre un apprenant et une base documentaire*. Il en ressort deux propriétés pédagogiques intéressantes : l'interactivité et la possibilité de cheminement individualisée dans la recherche d'information. Cependant, il devient urgent de remarquer que si la conjonction de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications ont permis de véritables innovations dans les pratiques d'aides en orientation et ce à travers, les gain de temps, les logiciel de guidance, les sites pluralistes mis à la disposition du public et qui visent à satisfaire plusieurs fonctions (l'information, les tests l'évaluation, l'aide en ligne, questionnaire de personnalité conduisant à l'établissement des profils professionnels). Une question demeure, est ce que les tests informatisés sont équivalents aux tests initiaux (version traditionnelle) et plus précisément classent-ils les sujets de la même façon ? Cette question présente un intérêt particulier surtout dans la période de transition ou nous sommes, qui voit coexister des versions informatisées et la version traditionnelle d'une même épreuve. Il importe en effet de savoir si ce que l'on sait de la version traditionnelle, en matière de normes, fidélité, validité peut être transposée à la version informatisée. Ainsi, dans cette étude intitulée : pratiques d'aide en orientation-conseil et adaptation en milieu scolaire, il sera retenu comme pratiques d'aide en orientation : l'entretien de conseil, les bilans d'orientations, l'éducation à l'orientation, pratiques qui corroborent avec les activités du conseiller d'orientation telles que définies par le cahier des charges du Conseiller d'Orientation au Cameroun.

### **Modèle théorique de l'adaptation scolaire selon Legendre (1993)**

Legendre (1993) lorsqu'il parle de l'adaptation scolaire la définit dans ses aspects pédagogique et éducatif. D'une part, en termes pédagogiques comme étant l'appropriation d'un enseignement, d'un matériel didactique ou d'un environnement scolaire aux besoins particuliers de certains élèves en raison de diverses caractéristiques. D'autre part, en termes éducatifs comme étant l'ensemble des mesures et activités dont l'objet est de venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés d'harmonisation dans leur fonctionnement scolaire ainsi que par rapport à leurs enseignants et à leurs pairs.

Dans son aspect opératoire, l'adaptation scolaire est un processus dynamique et dialectique et non un état définitif dans le sens où une recherche d'équilibre ou d'ajustement entre l'organisme et le milieu s'effectue en continue. Il y a donc dans l'adaptation à la fois une préparation à des ajustements et en même temps une insertion active qui implique une négociation.

#### - **Paramètres de l'adaptation scolaire**

Au regard de la définition qui précède, l'adaptation scolaire constitue une modalité d'un système éducatif qui a réussi à faire performer ses élèves. Il ne suffit pas en effet d'établir un rapport à l'école, saisi comme lieu de socialisation et d'imposition d'une certaine normalité sociale avec ses règles propres, mais d'appréhender aussi l'école comme lieu d'appropriation de savoir qui nécessite un apprentissage faisant appel à des opérations intellectuelles complexes. Ainsi, l'adaptation scolaire se manifeste dans et par des comportements à caractère à la fois socio-affectifs et cognitifs. L'adaptation scolaire est la résultante d'une performance dans divers champs d'activités, performance qui en est l'expression. Selon l'encyclopédie sur le développement des jeunes enfants (2009) l'enfant réussit ou au mieux s'adapte à l'école :

- quand il adopte une attitude positive envers l'école et l'apprentissage ;
- quand il établit des liens sociaux positifs avec les enseignants et les camarades de classe ;
- quand il se sent à l'aise, vit des émotions positives, participe à la classe et quand on observe une réussite et des progrès au plan scolaire.

À la lecture de cette dernière définition, il est juste de penser que, en règle générale, on entend par adaptation scolaire le fait que l'école s'adapte au jeune plutôt que l'inverse alors que ce mémoire veut surtout mettre l'accent sur les problèmes d'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires à fonctionner selon les attentes et exigences de leur milieu scolaire, ce qui sous-entend une adaptation du jeune à son école plutôt que l'inverse. Par exemple, ces problèmes peuvent se manifester par des troubles de comportements, des retards scolaires, de la sous-performance, de l'absentéisme et des échecs scolaires, ce à quoi d'ailleurs certains services d'adaptation offerts par les écoles tentent de remédier. Ces nuances sur l'adaptation portent à penser que plusieurs facteurs influencent sa prévalence. Dans le contexte de ce mémoire, il est important de retenir que l'adaptation des élèves peut être interprétée différemment selon les critères et exigences des divers milieux parmi lesquels ces jeunes évoluent.

## **2.4. FORMULATION DE L'HYPOTHÈSE DE TRAVAIL**

Cette étude comprend une hypothèse de travail. Cette hypothèse de travail est formulée ainsi: les pratiques d'aide en Orientation-conseil favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires. Cette hypothèse générale comprend deux faits éducatifs : pratiques d'aide en Orientation-conseil comme catégorie indépendante et l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires comme catégorie dépendante. Il convient dans le présent travail de définir ces concepts opératoires. En effet, il faut savoir ce que recouvrent ces concepts comme signification. C'est dire que leur simple définition ne suffit pas. Il s'agit de cerner les multiples dimensions de sens que ces concepts comportent.

## **2.5. DÉFINITION DES CATÉGORIES DE L'ÉTUDE**

Dans le cadre de notre étude, nous aurons deux catégories :

- Catégorie indépendante : pratiques d'aide en Orientation-conseil

Le cadre théorique de référence retenu est celui des pratiques d'aide en Orientation-conseil selon Guichard et Huteau, et celui de l'adaptation scolaire de Legendre qui nécessite une explicitation en termes de sous-catégories et d'indices. La sous-catégorie désigne un champ de réalités qui est extrait d'un ensemble plus vaste composé d'indices issus du monde réel. Ces indices forment donc la réalité maîtrisable de notre espace de recherche. Dans l'exemple relatif aux pratiques d'aide en l'orientation-conseil qui nous a servi d'illustration, il s'agit des éléments suivants : les entretiens d'aide (sous-catégorie 1), les bilans d'orientation (sous-catégorie 2) et de l'éducation à l'orientation (sous-catégorie 3).

La sous-catégorie 1 qui parle des entretiens d'aide sera appréhendée à travers les indices suivants : aide à l'accompagnement, aide à la connaissance de soi, aide à la décision.

La sous-catégorie 2 concerne les bilans d'orientation sera appréhendée par les indices suivants : les examens psychologiques, les tests psychotechniques, l'élaboration des projets scolaires académiques et professionnels.

La sous-catégorie 3 s'attarde sur l'éducation à l'orientation sera étudiée par les indices suivants : la connaissance de l'environnement économique social et professionnel, la représentation des métiers, la connaissance des milieux de formation, la construction d'une représentation positive de soi.

Pour observer les manifestations des sous-catégories de la catégorie indépendante, il convient d'identifier les modalités, cela veut dire que les entretiens d'aide, les bilans d'orientation et de l'éducation à l'orientation peuvent être observées comme : très élevé, élevé, moyen et faible.

- Catégorie dépendante : l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.

En ce qui concerne l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires, la sous-catégorie 1 qui porte sur les aptitudes envers l'école se traduit par le sentiment de compétence à l'école, la ponctualité, de bonnes performances et un esprit de concurrence avec ses camarades. Les aptitudes envers les apprentissages la sous-catégorie 2 se traduit par l'assiduité à l'école, le plaisir d'étudier, la curiosité lors des cours et l'intérêt pour certaines disciplines.

La sous-catégorie 3 qui s'exprime à travers des aptitudes à nouer des rapports avec les autres se traduit, par la nature des affinités avec ses camarades, les bons rapports avec ses camarades et enseignants, le sens de l'humour et d'ouverture d'esprit, une bonne estime de soi.

Pour observer les manifestations des sous-catégories de la catégorie dépendante, nous avons retenu les modalités suivantes pour évaluer l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires : très élevé, élevé, moyen ou faible.

Les modalités retenues nous permettent de voir le niveau d'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires :

**Très élevé** : l'élève s'accommode totalement de son environnement scolaire, a de bonnes performances, développe de bonnes relations avec ses pairs, les enseignants et même la famille. L'adaptation scolaire dans ce cas doit être constante, une régulation dans la conduite scolaire de l'élève. De cette modalité, on peut déduire les autres modalités.

OBJECTIF GENERAL	QUESTION DE RECHERCHE	HYPOTHESE DE TRAVAIL	CATEGORIES	SOUS-CATEGORIES	INDICES
Identifier les pratiques d'aide en orientation-conseil qui favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.	- Quelles pratiques d'aide en orientation-conseil favorisent-elles l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires ?	Les pratiques d'aide en orientation-conseil favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.	Catégorie Indépendante : Pratiques d'aide en orientation-conseil	Entretiens de conseil	- Aide à l'accompagnement. - Aide à la connaissance de soi. - Aide à la décision.
				Bilans d'orientation	- Examens psychologiques. - Tests psychologiques. - Elaboration des projets scolaire, académique et professionnel.
				Education à l'orientation	- Connaissance de l'environnement économique - Représentation des métiers - Connaissance des formations - Construction d'une représentation de soi
			Catégorie Dépendante : Adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires	Aptitudes envers l'école.	- sentiment de compétence à l'école - esprit de concurrence envers ses camarades. - ponctualité - les bonnes performances.
				Aptitudes envers les apprentissages	- assiduité à l'école ; - curiosité lors des cours ; - intérêt pour certaines disciplines. - plaisir d'étudier
				Aptitudes à nouer les rapports avec les autres.	- Bonne estime de soi. - Sens de l'humour ; - Affinités avec ses camarades ; - Bons rapports avec les enseignants et son entourage.

**Tableau 1** : Tableau synoptique de la question de recherche, des catégories et sous-catégories et indices

# **DEUXIÈME PARTIE : CADRE MÉTHODOLOGIQUE**

Toute recherche scientifique nécessite une méthodologie rigoureuse. L'objet de cette partie qui ne comporte qu'un seul chapitre est de présenter la démarche suivie pour vérification de notre hypothèse de recherche.

## **CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE**

Après avoir élaboré la grille de lecture de l'étude au chapitre précédent, la tâche consiste dans le présent chapitre à décrire et à justifier les façons de faire requises par la démarche scientifique. Ces façons de faire requises portent essentiellement sur leur présentation et leur justification : le type d'étude, le site de l'étude, la population de l'étude, la technique d'échantillonnage et l'échantillon, l'instrument de collecte des données et la technique de dépouillement et d'analyse des données.

### **3.1. TYPE D'ÉTUDE**

Pour répondre à l'objectif de cette étude qui est d'identifier les pratiques d'aide en Orientation-Conseil qui favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires, une étude de type qualitatif ainsi qu'une approche de type compréhensif ont été utilisés. Cette étude est fondée sur une démarche descriptive c'est-à-dire qu'elle cherche à comprendre si l'élève affichant des comportements anti-scolaires parvient à s'adapter sur le plan scolaire par des pratiques d'aide menées par le spécialiste en Orientation-Conseil. Nous avons choisi d'effectuer une recherche qualitative selon une approche s'inspirant en grande partie de celle proposée par Miles et Huberman (1994). Ils proposent une méthode de recueil et d'analyse de données qualitatives comprenant les phases de recueil, condensation, présentation et vérification des données. La recherche qualitative met l'accent sur la collecte de données principalement verbales plutôt que des données qui peuvent être mesurées. Les informations recueillies sont par la suite analysées de manière interprétative, subjective, impressionniste ou même diagnostique.

### **3.2. SITE DE L'ÉTUDE**

Cette étude a été menée au lycée bilingue de Nkol-Eton situé à la rue BonoungNgonu à l'Est des quartiers Njoungolo II, au Sud du Camp Sic Nlongkak, au Nord du quartier Etoudi et à l'Ouest du Carrefour Bastos. Il est situé dans la région du Centre, département du Mfoundi, arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>. Ce lycée est situé comme son nom l'indique au quartier Nkol-Eton et relève de la délégation régionale des enseignements secondaires du Centre. À sa création en 1987, il n'était alors qu'un établissement scientifique, avec un parcours allant de la classe de Seconde en Terminale. En 2012, il devient Lycée Bilingue, avec une section francophone bilingue, qui forme les élèves francophones au bilinguisme, cette section va de la classe de Sixième en Terminale avec une classe par niveau et va

expérimenter cette année sa première promotion à l'examen Baccalauréat. Une section anglophone bilingue constituée essentiellement d'élèves anglophones qui forme aussi ces derniers au bilinguisme. Cette dernière fait ses premiers pas et ne compte à ce jour que deux classes (Form I bilingual et Form II bilingual).

Le Lycée Bilingue de Nkol-Eton a aujourd'hui 29 ans d'âge. Il est doté de plusieurs infrastructures notamment un bloc administratif, 61 salles de classes dont 47 pour la section francophone et 14 pour la section anglophone, 1 bibliothèque, 1 centre multimédia, 1 salle des professeurs, 1 infirmerie ; 2 cantines. En ce qui concerne la situation administrative, ce lycée compte un personnel administratif et non administratif.

Le personnel administratif a à sa tête un proviseur, 23 censeurs, 16 surveillants généraux, 7 conseillers d'orientation, 1 intendant, 3 assistants sociaux, 2 personnels pour ce qui est des activités post-et périscolaires, 2 infirmiers. Le personnel enseignant comprend, 97 enseignants et 127 enseignantes, 20 enseignants vacataires, 19 surveillants de secteurs 2 gardiens de jour et 2 gardiens de nuit. Le Lycée Bilingue de Nkol-Eton a un effectif de 3100 pour le compte de l'année scolaire 2015-2016.

### **3.3. POPULATION DE L'ÉTUDE**

Tsafak (2004, p. 7) précise que la population est *l'ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations*. C'est en d'autres termes le nombre d'individus pouvant entrer dans le champ d'une enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon. Dans les paragraphes qui suivent, nous procédons d'abord à la présentation et à la justification de la population d'étude et par la suite nous procéderons à la description du processus de sélection des participants à cette recherche.

#### **3.3.1. Population cible**

La population cible de cette étude est l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de la recherche. Encore appelée population parente ou souche, dans le cadre de cette étude, elle est composée de l'ensemble d'élèves qui affichent des comportements anti-scolaires au lycée bilingue de Nkol-Eton. En effet, ces enfants sont noyés dans une population scolaire vaste, dont les exigences pédagogiques ne révèlent pas toujours leurs difficultés.

### 3.3.2. Population accessible

La population accessible est un sous ensemble de la population cible disponible au chercheur. En ce sens, c'est l'ensemble des individus que le chercheur a la possibilité de choisir. Dans le cadre de notre étude la population accessible est constituée de cinq (05) élèves tous en classe de première et présentant une ancienneté au lycée bilingue de Nkol-Eton.

Établissements scolaire	Classe fréquentée	Effectif	Total
Lycée Bilingue de Nkol-Eton	Première A	01	05
	Première D	03	
	Première C	01	

### 3.3.3. Justification de la population de l'étude

L'étude menée concerne les élèves qui ont des difficultés à adopter des comportements en conformité avec le système scolaire. S'agissant des élèves, le système éducatif camerounais comme la plupart des systèmes éducatifs ailleurs dans le monde compte des catégories d'enfants à besoins spécifiques. Chacun de ces élèves présentent des difficultés qui peuvent être liés à l'apprentissage, au relationnel et même aux comportements. Dans le cas de cette étude, nous avons constaté que le Lycée Bilingue de Nkol-Eton compte sept spécialistes de l'adaptation scolaire et pourtant dans cette population d'élèves se trouve encore des élèves en difficultés. D'ailleurs partant d'une observation générale, de plus en plus lors des examens officiels, les résultats des élèves sont de plus en plus bas d'une part et d'autre part, la fréquence et l'intensité des comportements répréhensibles à l'école vont croissants. D'où l'intérêt de travailler avec des élèves ayant des difficultés à adopter des comportements en conformité avec le système scolaire.

### 3.3.4. Critères de sélection des sujets à l'échantillon

La population de cette étude est constituée de 5 élèves en difficultés dont l'âge varie entre 17 et 24 ans en fonction de leur classe notamment la Première. Si l'on considère 12 ans comme étant l'âge officiel d'entrée en 6ème, visiblement certains de nos sujets sont âgés de plus de 17ans âge officiel pour la classe de première ceci conforte davantage la difficulté de nos sujets à s'adapter sur le plan scolaire

La sélection de ces sujets est fondée sur le postulat selon lequel les élèves affichant des comportements anti-scolaire, sont exposés à des difficultés d'adaptation non seulement en milieu scolaire mais aussi dans la vie sociale. Ces élèves pour la plupart sont déjà passés dans des conseils de disciplines pour des raisons multiples.

Une observation participante a permis de dégager quatre variables qui ont été prises en compte :

- Être élève dans une classe d'examen ;
- avoir repris la classe au moins une fois au Lycée Bilingue de Nkol-Eton pour des raisons justifiant des difficultés d'adaptation scolaire ;
- être un ou une élève n'ayant jamais obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10/20 ;
- être déjà passé au Conseil de discipline au moins une fois ;
- avoir bénéficié de l'aide d'un Conseiller d'Orientation au moins une fois.

### **3.4. TECHNIQUE D'ÉCHANTILLONNAGE ET ÉCHANTILLON**

Il sera question dans ces sous-titres de montrer la technique d'échantillonnage utilisée dans cette recherche et de présenter l'échantillon obtenu à base de cette dernière.

#### **3.4.1. Présentation et justification de la technique d'échantillonnage utilisée**

Pour sélectionner les sujets de l'étude, nous avons appliqué la technique d'échantillonnage typique (Miles et Huberman, 1994 ; Depelteau, 2010). Cette méthode consiste à sélectionner les cas « types ». Par exemple, dans le cadre des études des phénomènes rares. Dans le cas de cette étude, il n'y a pas eu une liste des unités de la population mère et peu d'individus correspondaient aux variables retenues. Nous avons élaboré un échantillonnage par le biais d'informateurs tels que les Censeurs, les enseignants et Conseillers d'Orientation en service au lycée Bilingue de Nkol-Eton.

L'échantillonnage constitue un moment fondamental dans le processus de recherche. L'on ne saurait étudier une si grande population comme l'effectif des élèves du lycée bilingue de Nkol-Eton, sans toutefois tenir compte de plusieurs moyens afin d'y parvenir et de toute évidence le temps pour y arriver. En effet le processus d'échantillonnage nous exige d'adopter une logique scientifique pour extraire l'échantillon de la population mère ; c'est-à-dire une stratégie ou une technique pour réduire la taille de la population initiale. D'après cette logique nous distinguons deux techniques d'échantillonnage, une probabiliste et une non probabiliste. Le choix de l'une ou de l'autre ne se fait pas au hasard mais avec objectivité. Ainsi, notre

étude étant de type qualitatif, elle nous impose la technique d'échantillonnage non probabiliste.

### 3.4.2. Présentation de l'échantillon de l'étude

L'échantillon est ce groupe représentatif qui devra représenter, en miniature l'ensemble plus vaste concerné par le problème de la recherche. L'échantillon de l'étude constitue la fraction de la population sur laquelle nous avons effectué les investigations. Extraire un échantillon, c'est choisir, selon des critères définis à l'avance, un certain nombre d'individu composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier. L'obtention de l'échantillon se fait par les principes d'inclusion et d'exclusion. Le principe d'exclusion admet que le sujet ou les sujets ne remplissant pas les caractéristiques de sélection établies par le chercheur sont exclus de l'échantillon. Alors que le principe d'inclusion, quant à lui stipule que les sujets présentant les mêmes caractéristiques que celles identifiables à la population mère sont favorables à la sélection.

Ce tableau présente les cinq sujets sélectionnés en tant que enfants présentant des comportements anti-scolaires. En effet, on peut noter que tous ces élèves sont en classe de Première, une classe dans le système secondaire qui s'apparente à un tamis pour les élèves, une classe intermédiaire entre le premier examen obtenu en classe de 3<sup>e</sup> le BEPC et le Baccalauréat en Terminale. De plus, ils sont tous des anciens élèves du lycée de Nkol-Eton.

**Tableau 2 : Récapitulatif des élèves retenus**

Sujets	Fonction	Sexe	Âge	Classe	Ancienneté dans l'établissement
FALL	Elève	Masculin	21 ans	Première C	1ans
Andrée	Elève	Féminin	18 ans	Première D	4ans
Folla	Elève	Masculin	17 ans	Première D.	4 ans
Bidjang	Elève	Féminin	24ans	Première D	1ans
Full	Elève	Masculin	22 ans	Première A	5ans

### **3.5. TECHNIQUE DE COLLECTE DE DONNÉES : L'ENTRETIEN**

Selon Tsala Tsala (2006 :211) : « l'entretien est une méthode d'observation consistant en un échange verbal entre le chercheur et l'enquêté autour d'un thème choisi par le chercheur ». C'est une technique de recueil de l'information qui se déroule dans une relation de face à face.

Ainsi dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour un entretien semi-directif. Ce dernier permet au chercheur d'approfondir et vérifier certains aspects particuliers de la vie du sujet par rapport à son sujet d'étude. Il s'agit de recueillir les témoignages détaillés et individualisés afin de comprendre les logiques qui sous-tendent les pratiques, en provoquant chez les enquêtés la production des réponses à des questions précises. L'entretien semi-directif permet d'entrer dans le champ des représentations et des pratiques individuelles. Il permet de formaliser et de systématiser la collecte des données et permet de constituer un corpus des données homogènes rendant possible une étude comparative des entretiens. L'entretien semi-directif a pour objectif de diriger le répondant grâce à un guide d'entretien préétabli. Ainsi, l'interviewé devra aborder des thèmes que l'enquêteur aura prédefini. Le but principal de l'interviewer étant de se rassurer que tous les thèmes figurant sur son guide d'entretien sont abordés et qu'il récupère un maximum d'informations pour comprendre pourquoi et comment le répondant agit de telle ou telle manière.

#### **3.5.1. Justification du choix des entretiens semi-directifs**

Dans le cadre de la réalisation de cette étude, il a été nécessaire de faire usage des entretiens semi-directifs pour interviewer les six élèves. L'entretien semi-directif est probablement le plus utilisé en recherche sociale. (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). Ils l'appellent ainsi car il n'est *ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes, à propos desquelles il est impératif qu'il reçoive une information* (p.174). Cependant, toutes les questions ne seront pas forcément posées dans l'ordre et sous la forme prévue. Les méthodes d'entretien se distinguent par la mise en œuvre de processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine qui permettent aux chercheurs de retirer des informations très riches de ces entretiens. (Quivy & Van Campenhoudt, 2006, p.173).

Pour ce qui est des élèves interrogés, afin d'obtenir toutes ces informations de la part des élèves interrogés, nous avons élaboré une liste de questions en lien avec les critères et indicateurs fixés. L'analyse des réponses se fera sur une base qualitative, car celle-ci correspond parfaitement avec la recherche menée. En effet, Crahay, De Ketele et Paquay (2006) soutiennent que : *le point commun aux approches dites « qualitatives » réside dans leur intérêt pour la signification donnée par les acteurs aux actions dans lesquelles ils s'engagent* (p. 36). Ainsi, à travers les entretiens, il est question de mieux comprendre les actions des CO et des élèves interrogés et le sens qu'ils leur donnent afin de favoriser leur adaptation en milieu scolaire.

### **3.6. INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNÉES**

#### **3.6.1. Choix de l'instrument de collecte des données**

Le guide d'entretien sert d'aide-mémoire et permet à l'investigateur de recenser les thèmes à aborder, mais en respectent un ordre, celui du discours du sujet. Il ne pose pas de questions précises, mais des reformulations, des relances, des recentrages de la discussion, il veille à ce que l'ensemble des thèmes soient abordés par le répondant. Les questions ne sont pas préparées à l'avance dans un ordre préétabli, elles s'adaptent à l'évolution de l'entretien. Il faut toutefois préciser avec Blanchet et Gotman (1992, P,48) que « le degré de formalisation du guide d'entretien est fonction de l'objet de l'étude ,de l'usage de l'enquête et des styles d'analyses que l'on projette de faire ».

Il s'agit d'un système organisé des thèmes, que l'interviewer doit connaître sans avoir à le consulter ni à le formuler sous la forme d'un questionnaire. En effet, les questions ne sont pas nécessairement posées, ni dans l'ordre, ni suivant la formulation prévue. Le guide d'entretien a pour but d'aider l'enquêteur à recentrer l'entretien sur l'objectif de l'étude et à relancer l'interlocuteur, au moment le plus approprié et de manière aussi naturelle que possible, sur les thèmes qu'il n'évoque pas spontanément. Le chercheur structure le guide d'entretien en fonction des centres d'intérêts qu'il cherche à tester la pertinence. Ces dernières agissent comme autant de filtres dans le déroulement des conversations.

### **3.7. COLLECTE DES DONNÉES**

Pour collecter les données relatives à cette étude, nous avons tout d'abord procédé à une pré-enquête avant l'enquête proprement dite.

#### **3.7.1. Pré-enquête**

La pré-enquête nous a permis de vérifier la validité de notre guide d'entretien. Il nous a permis de comprendre qu'il faille dans un premier temps établir un climat de confiance avec les sujets enquêtés. Elle a été effectuée au lycée bilingue de Nkol-Eton en date du 15 février 2016. Pendant cette étape, nous avons procédé à l'identification des sujets, à cause également des difficultés rencontrées de redéfinir le cadre spatiotemporel des entretiens, le guide d'entretien, et de réajuster les questions en vue d'obtenir des informations exactes et correspondantes à la recherche.

#### **3.7.2. Déroulement de l'enquête de l'étude**

L'enquête de terrain s'est déroulée pendant deux mois sur trois phases : une phase pédagogique, une phase de focalisation du sujet et une phase bilan. Les procédures pour mener à bien nos différents entretiens ont eu lieu du vendredi 26 février 2016 au vendredi 4 mars 2016. La phase pédagogique a consisté à symboliser l'espace devant servir pour les entretiens. La phase de focalisation du sujet quant-à-elle a consisté à poser des questions à l'interviewé, c'est la phase des interviews en profondeur. Enfin, la phase bilan qui consistait à colmater tous les non-dits, les sous-entendus des discours obtenus.

##### **- La phase pédagogique**

Pour mener à bien les investigations, nous avons créé des espaces de symbolisation c'est-à-dire créer les conditions, le lieu, le moment et la disponibilité afin de susciter la participation des interviewés. La mise en place de ces scènes psychiques permettant aux consultants de s'exprimer naturellement et librement.

Premièrement, nous avons pris contact avec l'administration scolaire du Lycée Bilingue de Nkol-Eton afin d'obtenir leur autorisation, étant donné que les entretiens concernaient les élèves fréquentant cet établissement et les Conseillers d'Orientation en service dans le même établissement. Durant cette rencontre, le formulaire de consentement a été déposé. L'administration scolaire du lycée de Nkol-Eton a été très réceptive à cette enquête et a autorisé la récolte des données de manière officielle au sein de l'établissement. Deuxièmement, nous avons rencontré le Chef service d'Orientation Scolaire pour lui exposer

le projet et solliciter sa diligence pour établir le contact avec les élèves. Lors de cette rencontre, nous avons sollicité auprès du Chef service d'Orientation Scolaire la mise à disposition des notes des enfants identifiés comme ayant des difficultés scolaires, chose qui a été faite. Troisièmement, nous avons pris rendez-vous avec les conseillers d'Orientation. Quatrièmement, nous avons mené des entretiens avec les élèves durant un mois et demi. Le lieu de tous ces entretiens a été le Service d'Orientation du lycée de Nkol-Eton.

Lors de ces rencontres, nous avons effectué les entretiens semi-directifs. Ceux-ci ont duré chacun entre 15 et 35 minutes. Afin de vérifier que toutes les informations que nous désirions avoir soient reçues durant l'entretien, nous avons avec nous notre guide d'entretien et mettions un vu à côté des points traités. De plus, pour être sûr de la bonne compréhension des réponses de nos interlocuteurs, nous essayions le plus souvent possible de les reformuler avec nos propres mots. Pour faciliter l'analyse des résultats, nous avons enregistré chaque entretien afin de les retranscrire.

#### **- La phase de focalisation du sujet d'étude**

Après présentation et dépôt des formulaires de consentement auprès des consultants, nous avons commencé les entretiens. Par élève, il ya eu quatre séances d'entretien. La première séance adressée à chaque élève consistait à connaître comment l'élève fait-il pour s'adapter à son milieu scolaire par la question fondamentale : *racontes-moi comment fais-tu pour réussir et pour t'adapter à l'école ?* Les autres séances consistaient à les interroger sur les stratégies, comportements, attitudes qu'ils adoptent face aux pratiques d'aide que leur apportent les Conseillers d'Orientation. Pour ce qui est des entretiens avec les Conseillers d'Orientation, la question posée renvoyait aux stratégies mises en place en Orientation-conseil pour aider l'enfant ou l'élève à réussir. Durant cette phase, il a été question de faire des entretiens approfondis. Durant cette phase, nous avons mené nos questions sur la base des thématiques retenues dans le guide d'entretien.

#### **- La phase bilan des entretiens.**

Durant cette phase, il a été question de rappeler avec les enquêtés, leurs discours afin de compléter les non-dits, les erreurs de compréhension, mais aussi de susciter encore auprès des consultants la production des discours inhibés.

### **3.8. TECHNIQUE DE DÉPOUILLEMENT ET D'ANALYSE DES DONNÉES**

#### **3.8.1. Technique de dépouillement**

La procédure (Bardin, 1977) comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos.

##### **- Retranscription des données**

Avant de commencer l'analyse, la première étape consistait à faire l'inventaire des informations recueillies et les mettre en forme par écrit. Ce texte appelé verbatim représente les données brutes de l'enquête. La retranscription permettait d'organiser le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Plutôt que de traiter directement des enregistrements audio, il est préférable de les mettre à plat par écrit pour en faciliter la lecture et en avoir une trace fidèle (Auerbach & Silverstein, 2003). Nous avons retranscrits les interviews à la main (Silverman, 1999) puis nous les avons saisis. Le report mot à mot de tout ce que disait les interviewés, sans en changer le texte, sans l'interpréter et sans abréviation. De temps en temps, en fonction de la pauvreté du discours verbal nous avons intégré les comportements gestuels d'approbation ou de rejet (par exemple les mimiques).

##### **- Codage des données**

Le codage explore ligne par ligne, étape par étape, les textes d'interviews ou d'observations (Berg, 2003). Il décrit, classe et transforme les données qualitatives brutes en fonction de la grille d'analyse. Les données qualitatives étant retranscrites, avant de les coder, une grille d'analyse est construite. Elle est composée de critères et d'indicateurs que l'on appelle les catégories d'analyse. Leurs choix peuvent être établis d'après des informations recueillies ou être déterminés à l'avance en fonction des objectifs d'étude.

##### **-Technique d'analyse des données : l'analyse du contenu**

L'analyse des données qualitatives dont la plus connue est l'analyse de contenu est la méthode la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives (Krippendorff, 2003). Elle consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. L'analyse décrit le matériel d'enquête et en étudie la signification. Cette partie approfondit les principales étapes de l'analyse de contenu. L'analyse de contenu est la méthode qui cherche à rendre compte de ce

qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible. Berelson (1952), son fondateur, la définit comme *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication*. Le traitement des données qualitatives a été mené d'un point de vue sémantique (Andreani, Conchon, 2001). Le traitement sémantique des données qualitatives consiste à étudier les idées des sujets interrogés (analyse empirique), les mots qu'ils utilisent (analyse lexicale) et le sens qu'il leur donne (analyse de l'énonciation). Dans le cas de ce traitement dit « sémantique », l'analyse a été conduite à la main, selon la démarche de l'analyse de contenu.

### **3.8.2. Présentation de la grille d'analyse des données**

Notre grille d'analyse est conçue pour représenter le discours ou verbatim des sujets de la recherche. Elle est issue de l'opérationnalisation de nos catégories et sous-catégories issues des thèmes à aborder. Cette grille permet d'identifier les pratiques d'aide en Orientation-conseil qui favorisent l'adaptation scolaire des élèves, et ceci à partir du contenu des discours livrés par les sujets.

Nous avons une modalité négative (-) et une modalité positive (+). La première indique que la catégorie ou sous-catégorie étudiée n'est pas du tout effective ou satisfaisante chez le sujet. La deuxième modalité c'est-à-dire positive indique que la catégorie ou sous-catégorie étudiée est tout à fait effective ou satisfaisante pour le sujet.

# **TROISIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE**

À la suite du cadre théorique et méthodologique, cette partie qui constitue la dernière partie de notre recherche permet de rendre compte de l'enquête réalisée sur le terrain et d'interpréter les résultats sur la base des arguments théoriques émis. Elle comprend le quatrième chapitre intitulé « présentation et analyse des résultats » et cinquième chapitre intitulé « interprétation des résultats, discussion et implication ».

## **CHAPITRE 4 : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS**

Après avoir présenté le devis méthodologique nous ayant permis de collecter les informations pour mener les analyses relatives à cette étude, le présent chapitre sera consacré à la présentation et l'analyse des résultats obtenus lors de nos investigations. Nous ferons d'abord état de l'identification des enquêtés notamment les enfants dits en difficulté d'adaptation sur qui notre analyse porte. Par la suite, nous ferons une présentation thématique des résultats.

### **4.1. PRÉSENTATION DESCRIPTIVE DES CAS DE L'ÉTUDE**

La présentation des cas s'est construite sur deux pôles : le premier s'est organisé à partir du concept d'identité narrative c'est-à-dire des récits de vie, une historicité du sujet. Le deuxième pôle porte sur les manifestations observables de la vie psychique c'est-à-dire organiser les évaluations à visée objective afin de permettre de situer les cas par rapport à la norme ou à partir des manifestations de leurs comportements.

#### **4.1.1. Données anamnestiques et discours des sujets**

##### **➤ Fall**

##### **- Données idiographiques**

Sexe : masculin

Age : 21 ans

##### **- Vécu familial**

Type de famille : monoparentale

Rang au sein de la fratrie : Aîné d'une fratrie qui en compte huit, de père inconnu depuis la naissance, contacts rares avec sa mère qui n'est pas très présente du fait de ses activités.

##### **- Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première C

Statut dans la classe : redoublant et en situation de décrochage scolaire

Mauvaises performances scolaires

Traduit au Conseil de discipline pour absentéisme et retards au cours

Il a eu deux entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : bons rapports ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles parce qu'il n'est pratiquement jamais à l'heure et accuse des retards aux cours.

Avec les parents : rapports absents

**Commentaires :** Fall est un garçon né dans une famille nombreuse. Il vit avec sa mère qui est tout le temps absente du fait de son travail qui l'amène à se déplacer. Fall se trouve la plupart du temps comme un parent lorsque sa mère n'est pas présente à la maison. Cet état de chose le conduit très souvent à sécher les cours et même des évaluations. Fall en classe de Première C au lycée bilingue de Nkol-Eton est redoublant, ses résultats sont inconstants et oscillent entre 8 et 9 lors des examens séquentiels. Fall a débuté ses études au cycle maternel où il a passé deux ans. Son cycle primaire s'est déroulé sans embuches, c'est au secondaire que Fall va intégrer le lycée de Nkol-Eton venant d'un établissement d'enseignement privé. Ses problèmes d'adaptation se sont révélés très importants. Il reprendra la classe de 3<sup>e</sup> et passera son examen BEPC. Fall a été traduit au Conseil de discipline pour des actions d'escalade sur le mur de l'école pendant les heures de cours. Son comportement envers ses camarades est plutôt très sociable mais quelques relations conflictuelles avec ses enseignants.

➤ **Andrée**

- **Données idiographiques**

Sexe : Féminin

Age : 18 ans

- **Vécu familial**

Type de famille : monoparentale

Rang au sein de la fratrie : 3<sup>e</sup> d'une fratrie qui en compte cinq, de père décédé depuis 2006, contacts permanents avec sa mère.

- **Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première D

Statut dans la classe : multi redoublante et en situation d'inhibition scolaire

Mauvaises performances scolaires

Traduit au Conseil de discipline pour tricherie.

Il a eu des entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : mauvais rapports ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles ;

Avec les parents : rapports sobres.

**Commentaires :** Andrée est issue d'une famille monoparentale, vivant avec sa mère, sa fratrie est composée de cinq enfants dont elle en est le 3<sup>ème</sup>. Andrée redouble la classe de Première, mais a aussi repris la classe de 5<sup>ème</sup>. Le sujet éprouve des difficultés de collaboration, a du mal à se faire des amis et à consolider ses relations. Andrée arrive en consultation auprès du service de l'orientation après qu'il ait été traduit au conseil de discipline avec pour motif tricherie.

➤ **Folla**

- **Données idiographiques**

Sexe : Masculin

Age : 17 ans

- **Vécu familial**

Type de famille : recomposée

Rang au sein de la fratrie : 3<sup>e</sup> d'une fratrie qui en compte trois, vivant avec son père, la mère a divorcé de son père depuis trois ans, contacts permanents avec sa mère.

- **Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première D

Statut dans la classe : redoublant et en situation de décrochage scolaire

Mauvaises performances scolaires

Traduit au Conseil de discipline pour absentéisme, coups et blessures, récidiviste au retard.

Il a eu des entretiens avec les CO et suit de temps en temps les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : mauvais rapports et violence ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles et intrigues ;

Avec les parents : mauvais rapports avec la femme de son père.

**Commentaires :** Folla est issu d'une famille recomposée, vivant avec ses deux parents. sa fratrie est composée de 3 enfants, dans laquelle elle occupe le 3<sup>e</sup> rang. Folla reprend la classe de Première D, au paravent n'a jamais connu de redoublement. Folla éprouve des difficultés

d'adaptation scolaire, il a du mal à arriver à l'heure à l'école. Il arrive en consultation auprès du service de l'orientation, après qu'il est ait été traduit au conseil de discipline avec motif récidive au retard, coups et blessures sur ses camarades.

➤ **Bidjang**

- **Données idiographiques**

Sexe : Féminin

Age : 24 ans

- **Vécu familial**

Type de famille : biparentale

Rang au sein de la fratrie : enfant et fille unique à ses parents.

- **Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première D

Statut dans la classe : multi redoublante et en situation de décrochage scolaire.

Performances scolaires médiocres

Traduit au Conseil de discipline pour tricherie, irrespect envers ses enseignants.

Elle a eu des entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : mauvais rapports ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles ;

Avec les parents : bons rapports.

**Commentaires** : Bidjang est née d'une famille aisée et ses parents l'ont habitué à une vie au-delà de son statut d'élève. Elle a fréquenté jusqu'ici 8 établissements et se voit toujours à la fin de l'année exclue pour mauvais comportements et résultats insuffisants. Son caractère est lié à son âge, vu qu'elle est d'ailleurs la plus âgée de sa salle de classe. Bidjang manifeste un désintérêt pour ses études, au cours de l'année elle a volontairement raté des examens pour prétexte qu'elle n'a pas étudié. Ses mauvais résultats, son caractère hautain avec les enseignantes l'ont conduit au conseil de discipline. Ses rapports avec son entourage sont conflictuels.

➤ **Full**

- **Données idiographiques**

Sexe : Masculin

Age : 22 ans

- **Vécu familial**

Type de famille : recomposée

Rang au sein de la fratrie : 1<sup>er</sup> de deux enfants à ses parents

Enfant confié à son oncle, ses deux parents décédés de suite d'un accident de circulation depuis quatre ans. Sa sœur, elle aussi placée dans une autre famille.

- **Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première A

Statut dans la classe : redoublante et en situation d'inhibition scolaire

Performances scolaires médiocres

Traduit au Conseil de discipline pour violence.

Il a eu des entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : mauvais rapports ;

Avec ses enseignants : relations très conflictuelles ;

Avec les parents : mauvais rapports.

**Commentaires :** Full vit dans une famille placée, ses parents sont décédés de suite d'un accident de circulation en 2014. Il est l'aîné des deux enfants à ses parents. Full a déjà repris toutes les classes de son cycle secondaire depuis la 6<sup>e</sup> jusqu'en Première. Il éprouve des difficultés d'attention, d'estime de soi, bref des difficultés à s'adapter en milieu scolaire et social. Il arrive en consultation auprès du service de l'orientation, après avoir été traduit au conseil de discipline avec pour motif violence en milieu scolaire.

#### **4.1.2. Synthèse des commentaires de la présentation des cas**

Les sujets de cette étude présentent des comportements qui peuvent être regroupés en trois catégories de difficultés. Les élèves sélectionnés ont tous des points communs c'est l'expression de leurs comportements désadaptatifs notamment la tricherie, la violence, l'insolence. Ces comportements sont liés à des antécédents familiaux et un vécu relationnel relativement conflictuel. Les sujets ont une tranche d'âge qui varie entre 16 et 24 ans, une tranche d'âge correspondant dans le développement psychosexuel à l'âge de la puberté. De plus, leur cheminement scolaire laisse voir des parcours scolaires typiques et atypiques. Cependant, il se crée un décalage dans leurs aptitudes à nouer des rapports avec leur entourage. Les uns semblent introvertis tandis que d'autres sont plutôt extravertis. Cette présentation a priori laisse voir deux profils d'élèves en difficulté.

## 4.2. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES CATÉGORIES THÉMATIQUES DES RÉSULTATS

Après avoir retranscrit les entretiens effectués avec chacun des élèves en difficulté, nous avons classé leurs réponses dans notre grille d'analyse. A l'aide des indices, nous avons ainsi pu déterminer pour chaque critère si pour chaque élève en difficulté les pratiques d'Orientation sont favorables pour leur adaptation en milieu scolaire.

### 4.2.1. Les entretiens de conseil

Les entretiens de conseil renvoi à un service adapté, une activité menée par le Conseiller d'Orientation et qui consiste à construire chez l'élève en difficulté un modèle d'appariement entre les attributs stables du consultant et les métiers d'une part, l'aider à construire un soi d'autre part.

S'agissant du sous-thème des entretiens d'accompagnement, Andrée affirme que le Conseiller d'Orientation lui donne des conseils dans le but de lui *permettre de changer de comportement non seulement au sein de l'établissement mais aussi dans ses rapports à la maison*. Dans le même sens, Full confirme le rôle du CO lorsqu'il affirme : *Je me suis entretenu avec le CO plusieurs fois par des entretiens, c'est grâce à lui que j'ai commencé à ne plus pensé à ce dur évènement*. Bidjang va plus loin dans ses propos lorsqu'elle renchérit : *...ce qui m'a beaucoup aidé ce sont les conseils pratiques du CO pour que je sois plus respectueuse parce que à un moment j'étais très hautaine envers les enseignants, je ne me sentais pas bien ici (ndlr : lycée de Nkol-Eton)*.

Les entretiens de prise de conscience de son état et d'aide à la décision sont également opérationnels dans les pratiques d'aide menées par le CO. En effet ces pratiques sont très souvent menées par les CO mais pas toujours bien assimilées par les élèves qui en ont besoin, néanmoins plusieurs d'entre eux en ont conscience. Par illustration, Andrée dit : *J'ai repris plusieurs fois les classes et j'ai même failli arrêter les études, mais une dame du bureau d'orientation m'a beaucoup aidé lorsque j'étais en 3<sup>e</sup>. C'est également grâce à elle que j'ai opté pour faire la série C pour virer en D pendant que mon grand frère voulait absolument que je continue en C*. Mais tous les élèves ne sont pas du même avis en l'occurrence Folla qui pense que malgré les activités du CO, il ne se sent pas aidé. Il y répond laconiquement par *pas vraiment. Je peux m'en sortir seul si je le veux. Je me suis retrouvé obligé de le voir parce que j'avais déjà été fiché. Je préfère parler de mes problèmes à mon père que d'en parler dehors* .

Des entretiens de conseils, il se dégage deux groupes de sujets, le premier groupe qui se compose d'Andrée, Full, Bidjang fait état de la valorisation des entretiens d'aide dans leur problème d'adaptation, leurs difficultés de plusieurs ordres sont ainsi minimisées par l'action du Conseiller d'orientation. Le deuxième groupe comprenant Folla par contre, exprime que l'action par les entretiens de conseil n'est pas efficace à son égard.

#### **4.2.2. Les bilans d'orientation**

A la lecture de ce thème qui explique comment les activités liées au bilan d'orientation sont opérationnalisées pour favoriser l'adaptation en milieu scolaire des élèves. Ce service adapté permet d'identifier les points forts de la personnalité des élèves et d'envisager des pistes formationnelles et professionnelles. En effet, les bilans d'orientation dans le cadre des activités menées par le Conseiller d'Orientation dans nos établissements scolaires sont menées certes chaque année mais pas toujours de manière uniforme dans tous les établissements. Ainsi en classe de 3<sup>e</sup> les élèves subissent des épreuves psychotechniques, en classe de Secondes pour les séries scientifiques des épreuves de raisonnement pour le choix des séries C et D en Première.

Au regard de ce thème, les élèves semblent ne pas avoir compris l'importance ou la valeur de ces activités sur leur scolarité. Ils évoquent ces bilans de manière hasardeuse. Notamment Bidjang qui se souvient que : *En 3<sup>e</sup> dans un autre établissement, on nous a fait des tests pour choisir la série.* Andrée de manière plus explicite affirme que : *Le CO m'a aussi apporté des conseils concernant mes problèmes de note. J'ai repris plusieurs fois les classes et j'ai même failli arrêter les études, mais une dame du bureau d'orientation m'a beaucoup aidé lorsque j'étais en 3<sup>e</sup>. C'est également grâce à elle que j'ai opté pour faire la série C pour virer en D pendant que mon grand frère voulait absolument que je continue en C.* Ces propos d'Andrée démontrent que les élèves passent ces épreuves de manière mécanique sans comprendre l'importance de ces épreuves dans leur scolarité et dans leur parcours. Fall le réaffirme : *c'est par les tests psychotechniques que j'ai vraiment su ce que je voulais faire, on a eu la batterie de 3<sup>e</sup> et le test de raisonnement en 2<sup>nd</sup>e C, je me dis que je pourrais donc être ingénieur en passant à Polytech.* Par contre, Folla minimise ces bilans d'orientation qu'il trouve en décalage avec ses aptitudes et capacités, il dit : *Mais pour vous dire honnêtement, même sans Conseiller on peut s'en sortir, par exemple, moi je suis fort en Sciences aujourd'hui mais lorsqu'on a fait le test de raisonnement l'an passé, on m'a mis en PC j'ai refusé et mon père est venu se plaindre donc pour moi c'est ça.* Full complète en

disant : *les tests là c'est un peu bizarre, des questions qui n'ont aucun rapport avec ce qu'on veut faire.*

De ce thème, il se dégage deux groupes celui des élèves qui reconnaissent l'importance des bilans d'orientation et leur valeur ajoutée dans leur processus d'adaptation notamment Bidjang, Andrée et Fall et l'autre groupe qui trouve que ces bilans d'orientation ne leur apporte rien dans leur parcours scolaire, il s'agit de Folla et Full.

#### **4.2.3. L'éducation à l'orientation**

L'éducation à l'orientation possède une importante dimension dans le processus d'orientation et d'adaptation des élèves. En effet, le Cahier de Charges des CO reconnaît à l'enseignement scolaire le rôle fondamental de préparer les jeunes au mieux à leur future vie professionnelle. Cette éducation à l'orientation consiste à fournir des informations sur les professions et leurs débouchés et à inciter le jeune à mieux se connaître en lui proposant de renseigner des questionnaires, en lui suggérant de s'engager dans des voies diverses, tout en l'incitant aussi de tenir compte de l'expérience vécue à travers les travaux manuels enseignés à l'école afin d'évaluer goûts et aptitude de ce dernier.

Les sujets de cette étude, renseignent sur la place que cette activité occupe dans l'éducation des élèves du lycée de Nkol-Eton. Folla affirme : *Cette année, je crois le jour de la journée d'orientation, nous avons reçu la visite d'un médecin, d'un magistrat pour nous donner des conseils sur leurs métiers.* Andrée renchérit dans le même ordre en disant que : *les CO nous donnent des leçons qui concernent notre vie personnelle et des conseils pour le travail que nous exercerons plus tard. Avec les conseils, j'ai une vision de ce que je peux être demain.* Bidjang va ajouter : *c'est grâce à leurs conseils que j'ai amélioré mon comportement à l'école.* En outre, *souvent le CO nous donne des conseils sur la vie, pour avoir de bons résultats, pour se préparer à l'emploi et pour mieux choisir sa filière à l'université.* Par contre, Full quant-à-lui semble considéré que cette activité est contradictoire avec ses ambitions. Il dit pour le justifier que : *c'est vrai que les CO nous renseignent sur les informations pouvant nous aider à s'en sortir dans l'avenir, les CO parfois font comme si c'est eux qui vont choisir à notre place* et Folla affichant un comportement d'hostilité envers l'orientation conseil affirme pour le reconnaître que : *les Conseillers d'Orientation nous font des sessions de formation en classe dans lesquelles ils nous expliquent des choses sur la vie personnelle, la vie familiale, la vie scolaire, nous donne des conseils pour trouver le travail après les études et plein de choses.*

De ce qui précède, deux tendances se dégagent ici, ceux qui pensent que l'éducation à l'orientation n'est pas une condition d'adaptation, il s'agit de Full et Folla. Et l'autre groupe qui donne à l'éducation à l'orientation une valeur pédagogique importante notamment Folla, Andrée, et Bidjang.

#### **4.2.4. Adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires**

L'adaptation en milieu scolaire a comme sous-catégorie : Les aptitudes envers l'école, les apprentissages, les aptitudes à nouer des rapports avec les autres. Dans ce cas, elle renferme des indices tels que obéissance des consignes données par l'enseignant, politesse envers l'enseignant, le plaisir d'étudier, curiosité et intérêt lors des cours, le caractère sociable de l'élève qui noue des rapports d'amitié avec ses camarades mais aussi parfois avec ses enseignants, une capacité à jouer avec les autres enfants malgré sa singularité et l'acceptation des autres tels qu'ils sont. Les attitudes et comportements affichés par ces élèves lors des apprentissages sont paradoxaux et démontrent assez un certain désengagement.

Pour ce qui est de la catégorie dépendante qui est l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires, il ressort que tous les sujets affichent de graves problèmes d'adaptation. Fall l'exprime en ces termes : *En fait madame l'école ne m'intéresse plus, nous sommes nombreux en famille et ça m'agace quand ma mère doit tout faire. J'ai des notes faibles seulement parce que je m'occupe de tout le monde chez nous. Mais certains enseignants m'énervent parce qu'ils veulent toujours s'intéresser à la vie privée des élèves.*

Andrée à son tour dit : *On peut dire, mais je suis un peu dégouté par l'ambiance de ce lycée, je ne voulais même plus venir ici parce que les enseignants et les élèves entretiennent de mauvais rapports. Et même, plusieurs de mes camarades sont déjà à l'université, je commence à être mal à l'aise.* Folla lui justifie son problème d'adaptation en disant que : *si je ne viens pas tous les jours ici c'est parce que l'ambiance de cet établissement me pionce. Au premier trimestre, mon sac a disparu, on me l'a volé alors que nous étions au sport, je l'ais dis au SG mais je n'ai pas retrouvé et après on m'a traité de bandit et que je savais qui avait pris. Vous-même. Donc je viens ici quand je veux. Mais pardon ne dites pas ça au CO.* Contrairement aux autres Bidjang semble plus adapté, elle le dit laconiquement : *oui madame j'ai juste l'impression que la chance ne me sourit dans ma progression à l'école et pourtant je comprends beaucoup de choses* et même si Bidjang semble plus disposé à un changement radical pour son adaptation. Elle l'exprime lorsqu'elle affirme : *Mais ce qui m'a beaucoup aidé ce sont les conseils pratiques du CO pour que je sois plus respectueuse parce que à un*

*moment j'étais très hautaine envers les enseignants, je ne me sentais pas bien ici ». Dans la même expressivité, Bidjang redit : « oui, beaucoup, c'est grâce à leurs conseils que j'ai amélioré mon comportement à l'école et que je suis adapté même si pour le moment mes notes sont encore un genre » (sourires). Folla dans un esprit de résignation, manifeste un certain rejet et ne veut pas s'adapter, il dit sèchement : ....Je veux juste avoir mon examen et partir.*

#### **4.3. CROISEMENT DES CATEGORIES THEMATIQUES**

Il s'agit d'établir le croisement entre les catégories pratiques d'aide en orientation – conseil et adaptation en milieu scolaire de élèves affichant des comportements anti-scolaires. Ces pratiques d'aide que sont les entretiens de conseils, les bilans d'orientation et l'éducation à l'orientation. Nos sujets qui sont tous en difficulté d'adaptation ont pourtant des avis pas unanimes sur l'impact de ces pratiques d'aide. Toutes ces difficultés se manifestent différemment d'un sujet à un autre. Cela tient non seulement de leur antériorité scolaire, mais aussi familiale ou sociale, mais aussi des perceptions qu'ils ont de ces pratiques d'aide dans leur scolarité. Les entretiens d'aide, l'éducation à l'orientation sont bien perçus par nos sujets qui le témoigne à travers leur impact sur leur adaptation à ce propos Bidjang révèle : *c'est grâce à leurs conseils que j'ai amélioré mon comportement à l'école*. Andrée renchérie dans le même ordre pour ce qui est de l'éducation à l'orientation en disant que : *les CO nous donnent des leçons qui concernent notre vie personnelle et des conseils pour le travail que nous exercerons plus tard. Avec les conseils, j'ai une vision de ce que je peux être demain*. Andrée de manière plus explicite affirme en ce qui concerne les entretiens de conseil : *Le CO m'a aussi apporté des conseils concernant mes problèmes de note. J'ai repris plusieurs fois les classes et j'ai même failli arrêter les études, mais une dame du bureau d'orientation m'a beaucoup aidé lorsque j'étais en 3<sup>e</sup>. C'est également grâce à elle que j'ai opté pour faire la série C pour virer en D pendant que mon grand frère voulait absolument que je continue en C*. Pour ce qui est des bilans d'orientation Par contre, Folla minimise ces bilans d'orientation qu'il trouve en décalage avec ses aptitudes et capacités, il dit : *« Mais pour vous dire honnêtement, même sans Conseiller on peut s'en sortir, par exemple, moi je suis fort en Sciences aujourd'hui mais lorsqu'on a fait le test de raisonnement l'an passé, on m'a mis en PC j'ai refusé et mon père est venu se plaindre donc pour moi c'est ça »*. Full complète en disant : *les tests là c'est un peu bizarre, des questions qui n'ont aucun rapport avec ce qu'on veut faire*. Il en ressort que les entretiens de conseils et l'éducation à l'orientation sont bien perçus par les élèves qui en font une sollicitation régulière, or pour ce qui est des bilans d'orientation, ils semblent ne pas s'y intéresser.

**Tableau 3: synthèse des faits saillants du discours des sujets selon les catégories, les sous-catégories de la recherche**

Thème	Catégories	Sous-catégories	Faits saillants du récit
Pratiques d'aide en Orientation-conseil et adaptation des élèves affichant des comportements antiscolaires	Pratiques d'aide en Orientation-conseil	Entretiens de conseil	<p>« permettre de changer de comportement non seulement au sein de l'établissement mais aussi dans ses rapports à la maison » (Andrée).</p> <p>« Je me suis entretenu avec le CO plusieurs fois par des entretiens, c'est grâce à lui que j'ai commencé à ne plus pensé à ce dur évènement » (Full). « ...ce qui m'a beaucoup aidé ce sont les conseils pratiques du CO pour que je sois plus respectueuse parce que à un moment j'étais très hautaine envers les enseignants, je ne me sentais pas bien ici ». (Bidjang)</p> <p>« pas vraiment. Je peux m'en sortir seul si je le veux. Je me suis retrouvé obligé de le voir parce que j'avais déjà été fiché. Je préfère parler de mes problèmes à mon père que d'en parler dehors ». (Folla)</p>
		Bilans d'orientation	<p>(Bidjang) « En 3<sup>e</sup> dans un autre établissement, on nous a fait des tests pour choisir la série ». Andrée « Le CO m'a aussi apporté des conseils concernant mes problèmes de note. J'ai repris plusieurs fois les classes et j'ai même failli arrêter les études, mais une dame du bureau d'orientation m'a beaucoup aidé lorsque j'étais en 3<sup>e</sup>. C'est également grâce à elle que j'ai opté pour faire la série C pour virer en D pendant que mon grand frère voulait absolument que je continue en C ». (Fall) « c'est par les tests psychotechniques que j'ai vraiment su ce que je voulais faire, on a eu la batterie de 3<sup>e</sup> et le test de raisonnement en 2<sup>nd</sup>e C, je me dis que je pourrais donc être ingénieur en passant à Polytech ». « Mais pour vous dire honnêtement, même sans Conseiller on peut</p>

			<p>s'en sortir, par exemple, moi je suis fort en Sciences aujourd'hui mais lorsqu'on a fait le test de raisonnement l'an passé, on m'a mis en PC j'ai refusé et mon père est venu se plaindre donc pour moi c'est ça ». (Folla) « les tests là c'est un peu bizarre, des questions qui n'ont aucun rapport avec ce qu'on veut faire ». (Full)</p>
		<p>Education à l'orientation</p>	<p>(Folla) « Cette année, je crois le jour de la journée d'orientation, nous avons reçu la visite d'un médecin, d'un magistrat pour nous donner des conseils sur leurs métiers ». (Andrée) « les CO nous donnent des leçons qui concernent notre vie personnelle et des conseils pour le travail que nous exercerons plus tard. Avec les conseils, j'ai une vision de ce que je peux être demain ». (Bidjang) « c'est grâce à leurs conseils que j'ai amélioré mon comportement à l'école ». « souvent le CO nous donne des conseils sur la vie, pour avoir de bons résultats, pour se préparer à l'emploi et pour mieux choisir sa filière à l'université ». (Full) « c'est vrai que les CO nous renseignent sur les informations pouvant nous aider à s'en sortir dans l'avenir, les CO parfois font comme si c'est eux qui vont choisir à notre place » (Folla) « les Conseillers d'Orientation nous font des sessions de formation en classe dans lesquelles ils nous expliquent des choses sur la vie personnelle, la vie familiale, la vie scolaire, nous donne des conseils pour trouver le travail après les études et plein de choses ».</p>

	<p>adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires</p>	<p>« En fait madame l'école ne m'intéresse plus, nous sommes nombreux en famille et ça m'agace quand ma mère doit tout faire. J'ai des notes faibles seulement parce que je m'occupe de tout le monde chez nous. Mais certains enseignants m'énervent parce qu'ils veulent toujours s'intéresser à la vie privée des élèves » (Fall).</p> <p>(Andrée) « On peut dire, mais je suis un peu dégouté par l'ambiance de ce lycée, je ne voulais même plus venir ici parce que les enseignants et les élèves entretiennent de mauvais rapports. Et même, plusieurs de mes camarades sont déjà à l'université, je commence à être mal à l'aise ». (Folla) « si je ne viens pas tous les jours ici c'est parce que l'ambiance de cet établissement me pionce. Au premier trimestre, mon sac a disparu, on me l'a volé alors que nous étions au sport, je l'ai dit au SG mais je n'ai pas retrouvé et après on m'a traité de bandit et que je savais qui avait pris. Vous-même. Donc je viens ici quand je veux. Mais pardon ne dites pas ça au CO ». Contrairement aux autres (Bidjang) « oui madame j'ai juste l'impression que la chance ne me sourit dans ma progression à l'école et pourtant je comprends beaucoup de choses »</p>
--	---	--

## **CHAPITRE 5 : INTERPRÉTATION, DISCUSSION DES RÉSULTATS ET PERSPECTIVES**

Après avoir retranscrit les entretiens effectués avec chacun des sujets, nous avons classé leurs réponses dans notre grille d'analyse constituée de quatre thèmes. L'objectif de ce mémoire était de vérifier si les pratiques d'aide en Orientation-conseil favorisent l'adaptation scolaire des élèves en difficultés. Il est pertinent d'observer si les résultats de la présente étude valident, complètent ou confrontent les recherches antérieures. Ainsi, dans un premier temps, nous interprétons les résultats obtenus et dans un second temps nous précisons les implications théoriques et pratiques de ce sujet.

### **5.1. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS**

Comme décrit au deuxième chapitre, le modèle de pratiques d'aide en Orientation-conseil de Guichard et Huteau (2006) s'est avéré pertinent pour comprendre le problème de l'adaptation scolaire des élèves affichant des comportements anti-scolaires. Il est basé sur l'idée que l'élève accompagné par le Conseiller d'Orientation est susceptible de voir ses résultats, ses comportements améliorés. Ainsi cet élève a une bonne perception des entretiens d'aide et en fait une sollicitation régulière, participe aux bilans d'orientation et prend en compte l'éducation à l'orientation. Ces pratiques contribueraient à déterminer chez les élèves un niveau d'adaptation en milieu scolaire élevé et à long terme la réussite scolaire.

#### **5.1.1. Rappel des données théoriques**

Dans cette étude nous avons fait recours au modèle des pratiques d'aide à l'orientation de Guichard et Huteau (2006) et un modèle de l'adaptation scolaire de Legendre 1993. En guise de rappel, les pratiques d'aide à l'orientation sont diverses et se présentent pour aider l'apprenant à développer des attitudes positives envers les apprentissages, l'école et ses rapports avec son entourage. On distingue ainsi les entretiens de conseil où l'on recherche à construire et à connaître les attributs stables de l'apprenant. Ici le Conseiller d'Orientation cherche à identifier des troubles et difficultés personnelles de l'élève pour l'aider à prendre des décisions, à connaître ses difficultés et ses capacités. En outre, les bilans d'orientation sont aussi une pratique d'aide qui aide les élèves dans la connaissance scientifique de leurs aptitudes pour leur réussite scolaire. Par ailleurs, l'éducation à l'orientation consiste à l'information et à la formation des élèves pour l'adoption de comportements adéquats pour leur adaptation sociale.

Le modèle d'adaptation scolaire de Legendre (1993) considère l'adaptation comme un processus dynamique du développement psychologique de l'élève et que ce dernier se développe par des modifications adaptées de ses schèmes d'assimilation et d'accommodation, constitués de données issues de son environnement. Legendre élargit cette définition lorsqu'il parle de l'adaptation scolaire dans ses aspects pédagogique et éducatif. D'une part, en termes pédagogiques comme étant l'appropriation d'un enseignement, d'un matériel didactique ou d'un environnement scolaire aux besoins particuliers de certains élèves en raison de diverses caractéristiques. D'autre part, en termes éducatifs comme étant l'ensemble des mesures et activités dont l'objet est de venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés d'harmonisation dans leur fonctionnement scolaire ainsi que par rapport à leurs enseignants et à leurs pairs. L'élève qui réussit ou au mieux qui s'adapte à l'école est celui qui adopte une attitude positive envers l'école et l'apprentissage ; qui établit des liens sociaux positifs avec les enseignants et les camarades de classe et qui se sent à l'aise, vit des émotions positives, participe à la classe et quand on observe une réussite et des progrès des performances scolaires.

## **5.2. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS**

### **5.2.1. De l'entretien d'aide à l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires**

D'après Guichard et Huteau (2006), les entretiens d'aide constituent l'outil primordial du conseil en orientation, il s'agit de construire un modèle d'appariement entre les attributs stables du consultant et la vie d'une part, l'aider à construire un soi d'autre part. L'objectif est de rassembler le maximum d'informations à propos du consultant sur des thèmes jugés fondamentaux afin de l'aider à prendre la décision la plus conforme à son intérêt personnel. Les problèmes d'adaptation relevés chez les sujets entraînent des conséquences sur leurs performances scolaires et surtout sur leurs comportements marginaux sur le plan scolaire tels que la violence, l'absentéisme, l'insolence. Les entretiens d'aide permettront donc de développer chez les élèves affichant des comportements anti-scolaires des mécanismes de changement, d'amélioration notamment sur la prise de décision, la gestion des émotions, la gestion du temps et le développement des comportements sociables (Legendre, 1993). En se référant aux propos de ces élèves, on peut se rendre à l'évidence de la prise en compte et de la mise en valeur de cette aide car pour beaucoup d'élèves, leur changement est passé par cette action des Conseillers d'orientation. Andrée le confirme par ces propos : *permettre de changer de comportement non seulement au sein de l'établissement mais aussi dans ses*

*rappports à la maison. Bidjang va plus loin dans ses propos lorsqu'elle renchérit : ...ce qui m'a beaucoup aidé ce sont les conseils pratiques du CO pour que je sois plus respectueuse parce que à un moment j'étais très hautaine envers les enseignants, je ne me sentais pas bien ici. Full le réaffirme : Je me suis entretenu avec le CO plusieurs fois par des entretiens, c'est grâce à lui que j'ai commencé à ne plus pensé à ce dur évènement. Au regard de la récurrence des propos des élèves sur les entretiens d'aide, on relève que cette pratique d'aide est la plus courante et la plus sollicitée par les élèves eux-mêmes parce qu'elle les aide plus spécifiquement en fonction de leurs préoccupations. Cela nous amène à dire avec Guichard et Huteau que les entretiens d'aide constituent aujourd'hui un outil capital du conseil en Orientation pour l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.*

### **5.2.2. Des bilans d'orientation à l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires**

Guichard et Huteau (2006) pensent que chaque individu possède des caractéristiques stabilisées, les aptitudes et que les métiers ont des exigences et qu'il est possible de trouver la correspondance optimale entre un profil d'aptitude individuel, et un profil d'exigences professionnelles. Cette pratique d'aide implique plusieurs acteurs : le l'élève, le parent et son enseignant. Quel que soit la démarche adoptée, les bilans font appel à un répertoire de techniques psychologiques de base ; les entretiens sur le vécu personnel, les tests cognitifs et de personnalité, les questionnaires d'intérêts les bilans de savoirs acquis. Cette pratique technique dans l'accompagnement des élèves en difficultés scolaires est de plus en plus mis en valeur dans les prérogatives psychopédagogiques dans les établissements mais chez les élèves ces bilans d'orientation ne sont pas toujours bien compris et même parfois mal perçus. Feyfant (2011) fait remarquer que les tropismes éducatifs des familles viennent à leur tour impacter sur l'adaptation scolaire des élèves notamment les attentes des parents car toutes les familles [...] se trouvent obligées de définir des stratégies éducatives et de s'organiser en conséquence. Pour l'illustrer, nous pouvons prendre les discours de Folla et Full : *Mais pour vous dire honnêtement, même sans Conseiller on peut s'en sortir, par exemple, moi je suis fort en Sciences aujourd'hui mais lorsqu'on a fait le test de raisonnement l'an passé, on m'a mis en PC j'ai refusé et mon père est venu se plaindre donc pour moi c'est ça ; les tests là c'est un peu bizarre, des questions qui n'ont aucun rapport avec ce qu'on veut faire* . Il faut remarquer que même ceux des élèves qui en trouve l'importance de ces bilans d'orientation y voit une simple contribution non moins déterminante mais pas toujours nécessaire. Bidjang dit : *En 3<sup>e</sup> dans un autre établissement, on nous a fait des tests pour choisir la série* . Par

occurrence, on peut donc déduire que les bilans d'orientation sont un chaînon manquant de l'accompagnement des élèves affichant des comportements anti-scolaires, mais leur impact reste relatif compte tenu de leur obsolescence, de leur généralité et même parfois de leur prise en compte de la culturalité.

### **5.2.3. De l'éducation à l'orientation à l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires**

Le problème de l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires pourrait être remédié par une éducation à l'orientation en ce sens que la réussite passe également par des séances d'informations et de formations sur l'environnement socioprofessionnel, sur les métiers et une connaissance de soi. Ainsi sur les élèves affichant des comportements d'assiduité, de violence, d'insolence, de mauvais résultats sont mieux formés et informés, ils auront une vision différenciée de leur avenir académique et professionnel. Ceci éviterait des sentiments d'incompétence, des désengagements scolaires, des redoublements ou des abandons scolaires. Pour Guichard et Huteau (2006), l'éducation à l'orientation consiste à fournir des informations sur les professions et leurs débouchés et à inciter le jeune à mieux se connaître en lui proposant de renseigner des questionnaires, en lui suggérant de s'engager dans des voies diverses, tout en l'incitant aussi de tenir compte de l'expérience vécue à travers les travaux manuels enseignés à l'école afin d'évaluer goûts et aptitude de ce dernier. S'inspirant des discours des élèves, on relève une pratique courante et intégrée par ces élèves. Les discours des sujets le confirme : *c'est grâce à leurs conseils que j'ai amélioré mon comportement à l'école* ». « *Souvent le CO nous donne des conseils sur la vie, pour avoir de bons résultats, pour se préparer à l'emploi et pour mieux choisir sa filière à l'université.* (Andrée) : *c'est vrai que les CO nous renseignent sur les informations pouvant nous aider à s'en sortir dans l'avenir, les CO parfois font comme si c'est eux qui vont choisir à notre place* » (Folla) : *les Conseillers d'Orientation nous font des sessions de formation en classe dans lesquelles ils nous expliquent des choses sur la vie personnelle, la vie familiale, la vie scolaire, nous donne des conseils pour trouver le travail après les études et plein de choses* .

En l'occurrence, on peut dire que l'éducation à l'orientation apporte une part contributive dans l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires. Ce qui favorise l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires.

### 5.3. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Il vient d'être analysé plus haut que les pratiques d'aide en orientation-conseil favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires. Cela trouve également un fondement dans le modèle théorique de Guichard et Huteau (2006), dans lequel ils montrent que ces diverses formes de pratiques (entretiens de conseil, l'éducation à l'orientation les bilans d'orientation) aident les sujets à développer des attitudes positives envers leurs activités, et leurs pairs. Par ailleurs, ce modèle théorique rejoint dans une certaine mesure l'intérêt des travaux de Baudrit et Rich (2013), réfléchissant sur les modalités et indices du changement de comportements des élèves comme levier d'action du processus d'accompagnement du conseiller d'orientation. Ces auteurs insistent également sur le fait qu'un accent doit être mis sur la collaboration entre les différents acteurs de l'éducation scolaire en ce qui concerne la réalisation de leurs tâches dans le but d'améliorer les pratiques et ce pour un meilleur accompagnement des élèves.

Pourtant, Lent, Brown et Hackett (1994) élaborant la théorie sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle et du counseling, s'appuyant sur les travaux de Bandura (1986) sur la théorie sociale cognitive s'éloignent du modèle théorique de Guichard et Huteau. Ils postulent qu'il existe une relation complexe entre les « buts », le « sentiment de compétence », et les « attentes de résultats ».

Le « but » désigne la détermination à s'engager dans une activité particulière ou à atteindre un certain résultat futur. Les « attentes de résultats » sont des croyances personnelles relatives aux résultats ou aux conséquences de certaines conduites. Le « sentiments de compétences » désigne les croyances des individus quant à leur capacité de réaliser les performances particulières. En rapport avec notre étude, un élève peut avoir le sentiment d'être compétent en français, avoir des attentes positives relatives au métier de journaliste parce qu'il se dit qu'il sera connu de tous et va passer à la télé. Alors il va se donner pour but de devenir journaliste et faire des études littéraires. Cette théorie explique le mécanisme complexe d'influence mutuelle qui s'exerce entre les personnes, leurs comportements et leurs environnements. Et met également l'accent sur la capacité des personnes à diriger leur propre orientation scolaire et professionnelle.

En ce qui concerne la notion d'adaptation les données d'analyse il en ressort que les sujets enquêtés ne sont pas engagés dans leurs études. Et pour plusieurs raisons : la nature des relations qu'ils ont avec leurs enseignants, l'ambiance qui règne à l'école, leur vie en famille.

Hadji(2012) s'interroge pourtant sur cette question fondamentale de « comment impliquer l'élève dans ses apprentissages ? ». Dans ses écrits, il répond que l'autorégulation des apprentissages est la voie pour la réussite scolaire et par ricochet de l'adaptation scolaire des apprenants. En outre, il montre comment les enseignants peuvent aider leurs élèves à devenir véritablement des acteurs de la construction de leurs apprentissages.

Par ailleurs, Lazarus (1993) suggère que ce sont les anticipations envers leurs futurs milieux scolaires qui peuvent influencer la façon dont les élèves s'y adapteront le moment venu. Ainsi, il montre comment entretenir des anticipations positives et voir l'arrivée en milieu scolaire comme désirable pourrait favoriser l'adaptation à cet événement. Alors qu'à l'inverse, appréhender de façon négative ce changement de milieu pourrait conduire à une adaptation moins bonne.

Egalement les travaux de Kiesler et Sakumura (1960) sur la psychologie de l'engagement définissent l'engagement comme étant le lien qui lie l'individu à ses actes comportementaux. L'engagement étant de type externe, c'est-à-dire faisant appel à des facteurs externes qui vont influencer le comportement de l'individu. Il s'agit d'un processus psychologique qui entraîne un changement dans le comportement de la personne et repose sur une décision facile à obtenir que celle-ci a l'impression d'avoir prise de son propre chef. La personne se retrouve donc coincée dans des décisions qu'il a pris en apparence en toute liberté.

#### **5.4. IMPLICATIONS**

Le système scolaire est d'une rare complexité. Il est constitué de pouvoirs multiples, dont la dynamique elle-même constitue un défi lorsqu'il s'agit de définir et, surtout, de solutionner un problème systémique comme celui de l'orientation dans les écoles secondaires. Par ailleurs, il est important de savoir qu'aucune n'approche, aucun logiciel, aucun objectif d'apprentissage, aucune pratique d'aide en orientation ne peut prétendre à priori répondre à l'ensemble des besoins d'orientation. Plus encore de croire qu'on a réglé la question de l'orientation-scolaire juste en les mettant pratique. Il devient impératif que des actions synergiques entre acteurs de l'éducation soient mis en œuvre. Il s'agit de : les conseillers d'orientation, des élèves, des parents, l'école, et le ministère en charge des enseignements secondaires.

➤ **Aux conseillers d'orientation**

Ainsi à l'endroit des Conseillers d'Orientation, en vue d'améliorer l'adaptation des élèves à travers les pratiques qu'ils mettent au quotidien à leur disposition nous suggérons :

- Faire savoir aux élèves l'importance des pratiques d'aide en l'orientation dans la réussite de leurs activités scolaires, et dans leur vie en société de façon globale ;
- De véritablement connaître les besoins des élèves, contexte, propres à leur milieu de formation, professionnel et réaliser des processus d'orientation en fonction de ces besoins et contexte;
- Faire une évaluation des besoins préalablement à une planification des services de l'orientation afin de permettre au Conseiller d'Orientation de s'investir dans autre chose que les demandes individuelles;
- offrir des suivis individualisés et référer vers d'autres acteurs au besoin;
- Mettre en place des conditions et ressources nécessaires, pour répondre aux besoins des élèves et les aider à atteindre leurs objectifs;
- Dans le cadre de l'association des parents d'élèves proposer des solutions pour un meilleur exercice des tâches parentales dans des cas où la conciliation de la vie familiale et le travail est difficile;
- Promouvoir la participation des collectivités locales, des employeurs et des organisations non gouvernementales compétentes aux débats sur des questions scolaires;
- Montrer l'importance et la nécessité des services d'orientation et leurs bénéfiques pour le milieu de l'éducation.

➤ **Aux élèves**

L'élève est le premier concerné dans son projet scolaire, académique et professionnel. Pour cette raison :

- Il doit faire montre d'une grande sollicitation des services du conseiller d'orientation pour mener à bien son projet scolaire ;
- Profiter des activités d'information menées par les CO pour mieux connaître leur forces, limites, valeurs, aptitudes et intérêts professionnels ;
- De plus l'élève doit croire en ses capacités et valeurs indéniables, vaincre ses peurs et ne pas céder au découragement face aux échecs ;
- S'ouvrir à la connaissance et à la maîtrise des nouvelles techniques de l'information et de la communication.

-

### ➤ **Aux parents et à l'école**

Parmi tous les facteurs qui influencent l'éducation de l'enfant dès sa naissance à l'âge adulte, la famille joue un rôle primordial. En effet les bouleversements profonds qui affectent la structure des familles à l'heure actuelle concourent à la modification des rôles, tâches, et responsabilité en son sein. Nous ne saurions laisser à la traîne l'influence des facteurs externes tels que la télévision, internet, les amis .Aussi sans vouloir dresser une liste rigide, mais convaincue de la nécessité d'une conscience accrue des responsabilités nous suggérerons aux parents et à l'école en même temps de:

-Plutôt que d'agir de façon isolée, examiner comment leurs tâches et responsabilités peuvent s'articuler et contribuer à un mouvement d'ensemble afin de répondre aux besoins d'adaptation des élèves dans les établissements scolaires;

- Profiter des nouvelles technologies de la communication pour développer le dialogue entre la famille et l'école.

- les parents doivent être plus attentifs aux besoins et préoccupations des jeunes notamment à travers le dialogue, le renforcement des conseils ;

- Les parents doivent communiquer aux écoles de leurs enfants toutes les informations utiles pour parvenir à leur objectif commun d'éducation;

- Les parents ont le devoir d'élever leurs enfants de manière responsable et de ne pas négliger leur éducation;

- Les parents se doivent de choisir pour leurs enfants l'enseignement qui correspond le mieux à leurs convictions et aux valeurs qu'ils estiment primordiales dans l'éducation de leurs enfants.

### ➤ **Au ministère en charge des enseignements secondaires**

Par ailleurs le ministère en charge des enseignements secondaires devrait:

- Accroître l'autonomie des établissements scolaires afin de permettre aux établissements scolaires de s'adapter plus facilement aux diverses réalités locales;

- Améliorer la communication et l'interaction entre les parents et les instances éducatives à tous les niveaux de l'enseignement (national, régional, local) et encourager l'établissement de partenariats, en assurant les conditions nécessaires d'ordre légal, financier et organisationnel pour la réalisation pratique de ces objectifs;

- Offrir une vision commune des services d'orientation dans les établissements scolaires ;

- Donner les lignes directrices pour la pratique de l'orientation en formation générale

des jeunes au secondaire ;

- Permettre l'arrimage des services d'orientation aux besoins des élèves ;
- Offrir un encadrement en ce qui concerne les méthodes, les outils et les référentiels dans la pratique de l'orientation ;
- Vérifier si les résultats ont été atteints.

## **5.5. PERSPECTIVES THÉORIQUES ET PROFESSIONNELLES**

Il est question dans ce sous-titre de montrer non seulement les limites de cette étude, mais aussi sous quels autres aspects celle-ci aurait pu être abordée. Nous proposons dans un premier temps les perspectives théoriques et par la suite les perspectives pédagogiques.

### ➤ **perspectives théoriques**

Au terme de notre analyse, il en ressort que les pratiques d'aide en orientation-conseil favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires par le biais des entretiens d'aide, de l'éducation à l'orientation et relativement des bilans d'orientation. Cependant le contexte actuel est caractérisé par la montée en puissance de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans tous les domaines. Cette tendance impose désormais aux CO la connaissance et l'utilisation de tous ces outils pour mieux outiller les élèves afin de leur permettre de mieux s'adapter. En outre, la gestion de transition entre la maison et le milieu scolaire d'une part, et du milieu scolaire pour le milieu professionnel d'autre part pour certains élèves n'étant pas toujours facile. À cet effet, il devient urgent pour les CO d'user désormais de tous les instruments qui sont à leur disposition pour aider les élèves à mieux se comporter dans toutes les sphères de leur existence. Ceci pour expliquer l'importance des pratiques d'aide en orientation tout au long de la vie.

Cette étude a retenu comme théorie explicative le modèle des pratiques d'aide de Guichard et Huteau .Mais elle aurait pu également être expliquée selon l'approche sociale cognitive de l'orientation scolaire et professionnelle de Lent, Brown et Hackett (1994). Cette dernière repose principalement sur la théorie sociale cognitive de Bandura (1986), et met l'accent sur les mécanismes complexes d'influences mutuelles qui s'exercent entre les personnes, leurs comportements et leurs environnements. Fidèle en cela à la théorie sociale cognitive, la TSCOP met l'accent sur les capacités des personnes à diriger leur propre orientation scolaire, professionnelle. Tout en reconnaissant aussi l'importance des nombreuses influences personnelles et environnementales (obstacles, soutiens liés aux

structures sociales, à la culture), qui contribuent à renforcer, affaiblir la capacité à se diriger.

Sur le plan méthodologique, plutôt qu'une étude de 5 élèves, faire usage d'un plus grand échantillon. En outre, plutôt que l'analyse de contenu, utiliser l'analyse catégorielle. Et aboutir au fait que tel profil d'élève s'adapterait au mieux de l'usage de telle pratique d'aide en orientation (modèle théorique de Guichard et Huteau). Ou alors, tel profil d'élève dirigerait au mieux son orientation s'il adoptait tel ou tel comportement.

### ➤ **Perspectives professionnelles**

Le système scolaire est d'une rare complexité, constitué de pouvoirs multiples dont la dynamique se complexifie davantage lorsqu'il s'agit de solutionner un problème systémique comme celui de l'orientation. Tout comme celui du problème d'adaptation en milieu scolaire dont la compréhension fait intervenir plusieurs acteurs. Ainsi, se focaliser essentiellement sur les CO alors qu'ils sont affectés en petit nombre dans les lycées, et sont cependant confrontés à des effectifs pléthoriques, cela ne contribuerait pas résoudre le problème d'adaptation en milieu scolaire. Bien au contraire cela explique au mieux le pourquoi ils ne sont pas à même de satisfaire la demande. Ainsi, il devient urgent l'intervention de tous les spécialistes de l'éducation. À savoir : les enseignants, l'administration scolaire, les conseillers d'orientation, les affaires sociales, et les parents. Tous doivent désormais travailler ensemble chacun dans son domaine d'intervention et ce pour une même cause dans le but d'aider les élèves à mieux vivre et à réussir leur scolarité. Pour atteindre cet objectif, nous proposons qu'un dispositif d'accompagnement bien organisé et faisant intervenir tous les spécialistes de l'éducation soit mis à contribution.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans cette étude consacrée aux pratiques d'aide en orientation en rapport avec l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires. Nous sommes partis d'un constat selon lequel, malgré la place de choix qu'occupe l'orientation scolaire dans le système éducatif camerounais, de nombreux élèves affichant des comportements anti-scolaires restent noyés dans la population scolaire et la plupart du temps les exigences pédagogiques ne révèlent pas toujours ni leur difficulté ni leur nombre. Tel est le souci qui a motivé l'objectif général de notre étude qui est celui d'identifier les pratiques d'aide en orientation qui favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires

Pour y parvenir nous nous sommes posé comme question principale de recherche : quelles pratiques d'aide en orientation favorisent elles l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires ? La réponse provisoire à cette question stipulait que les pratiques d'aide en orientation favorisent l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires,

À la suite, nous avons formulé nos catégories indépendante et dépendante de recherche que sont les pratiques d'aide en orientation et l'adaptation des élèves affichant des comportements anti-scolaires. L'opérationnalisation de notre catégorie indépendante s'est fondée sur le modèle théorique des pratiques d'aide de Guichard et Huteau (2006). La catégorie dépendante s'est également opérationnalisée sur la définition de l'adaptation de Legendre (1993) et les paramètres de l'adaptation scolaire selon l'encyclopédie sur le développement des jeunes (2009).

Menée auprès d'un échantillon de cinq élèves (05) tous en classe de première et redoublants, La technique d'échantillonnage non probabiliste nous a permis de sélectionner nos sujets. La collecte des données par le biais des entretiens semi-directifs et individuels ont été fait sur la base d'un guide d'entretien préétablit. L'analyse de contenu, nous a permis de percevoir l'impact des pratiques d'aide dans le processus d'adaptation de nos sujets. Ceci dit nous sommes arrivés à la conclusion suivante : l'éducation à l'orientation tout comme les entretiens de conseil sont appréciés à juste valeur par nos sujets qui ont reconnu la contribution de ces pratiques dans l'amélioration de leur comportement, et également à l'égard de leurs activités scolaires et leurs pairs. Cependant, le rôle des bilans d'orientation demeure encore un chaînon manquant de l'accompagnement des élèves. Et leur impact reste

relatif compte tenu de leur obsolescence, de leur généralité et même parfois de leur prise en compte de la culturalité.

Au final, les implications avaient pour but de montrer l'action que les différents acteurs de l'éducation que sont : l'école, les parents, des conseillers d'orientation, les élèves, des ministères en charge de l'éducation peuvent envisager pour améliorer l'adaptation des élèves en milieu scolaire. Les perspectives avaient pour but de montrer les limites de notre étude, et d'entrevoir d'autres aspects qui auraient mieux traités le sujet.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDREANI, J.C., & CONCHON. (2001). Les études produits nouveaux : *état de l'art des méthodes qualitatives*. Article, côte, revue française du marketing.
- ASKA, K. (1996). *Vœux et pratiques d'orientation en côte d'ivoire*. Repéré à [http:// spirale-éducation-revue.FR « IMG ».pdf](http://spirale-éducation-revue.FR«IMG».pdf)
- AUERBACH, C. & SILVERSTEIN, L. (2003). *Qualitative data: an introduction to coding and analysis*. New York University press.
- BANDURA, A. (1986). *Social foundations of thought and action: A social cognitive theory*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, Inc.
- BARDIN, L. (1977). *L'analyse de contenu*, presse universitaire de France.
- BATTIN, P., & ABBOT. (2000). *Journal of educational psychology*. Vol 92 (3). September 2000.
- BAUDRIT, A., & RICH, J. (2013). *Modalités de leadership et indice de variation de climat dans les établissements scolaires*. Repéré à <http://Recherche en education.net/SP.P ?article 146>.
- BERELSON, B. (1952). *Foundation of communication research*. Glencoe, III. Free Press 1952.
- BLANCHET, A., & GOTMAN, A. (2007). *L'enquête et ses méthode : l'entretien*. Paris Armand Collin.
- MERGONNIER-DUPUY, G. (2005). Dictionnaire actuel de l'éducation. *Le défi éducatif*. 3<sup>e</sup> Edition, Guérin, éditeur Itée. Repéré sur [http://www.persee.fr/doc/RFP\\_0556-78072005num151132](http://www.persee.fr/doc/RFP_0556-78072005num151132).
- BOMDA, J. (2008). *Orientation conseil scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun: l'urgence d'un remous*. Paris : L' Harmattan.
- BOMDA, J. (2008) *Le conseiller d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun : un luxe ? une sinécure ?* Yaoundé: CEPER
- BROWN, S-D., & LENT, R .W. (1994). A social cognitive framework for career choice counseling. *The career development quarterly*, 44, 354-366. DOI:10.1002/j.2161-0045.1996.tb0045451.X
- BRUNER, J. (1998). *L'éducation, entrée dans la culture: les problèmes de l'école à la lumière de la psychologie*. Col. Psychologie Retz, Paris 1997.
- CAMPENHOUDT, L., & QUIVY, R. (2006). *Manuel de recherché en sciences sociales*. Dunod 2006.

DAVAILLON, A. (2004).*La trajectoire scolaire des enfants pauvres*. La Revue Education et Formation.

DEPELTEAU, F. (2010).La démarche d'une recherche en sciences humaines. *De la question de départ à la communication des résultats*. Code ISBN : 9782804160425 de Boeck.

DURUT-BELLAT, M., & VAN-ZANTEN, A. (2009).*Sociologie du système éducatif*. Sociologie de l'école Paris, PUF 4<sup>e</sup> édition.

FEYFANT, H. (2011).*Le lien parent-enfant en mutation: contexte, rôles parentaux et représentation de l'enfant*. Informations sociales : Presse de L'université de Laval.

FONKOUA, P. (2006). Le conseiller d'orientation et le suivi psychopédagogique de l'élève en difficulté scolaire : *Processus d'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage et adaptation scolaire*. Yaoundé: les cahiers de terroir n°2.

FONKOUA, P. (2008).*Processus d'intégration des enfants en difficulté d'apprentissage et d'adaptation scolaire*. Yaoundé : les cahiers du terroir.

GUICHARD, J., & HUTEAU, M. (2006).*Psychologie de l'orientation* .Paris : Dunod 2<sup>e</sup> édition.

HADJI, C. (2012).*Comment impliquer l'élève dans ses apprentissages: l'autorégulation une voie pour la réussite scolaire*. Collection dirigée par Philippe Mérieux.

JANOSZ, M, (2000).*L'abandon scolaire chez les adolescents : perspectives*. N°80 institut français de l'éducation. Repéré à [http:// www.persee.fr/doc](http://www.persee.fr/doc).

HENRI-PANABIERE, G. (2000).*Des héritiers en échec scolaire*.EAN 9782843032073.

KETELE, J-M. & PAQUAY, L. (2006). Pédagogies en développement .*L'analyse qualitative en éducation*. De Boeck Supérieur.

KRIPPENDORFF, K. (2003).*content analysis*.2<sup>nd</sup> Edition, Sage Publications.

LAZARUS, R.S. (1969). *Patterns of adjustment and human effectiveness*. Columbus: Mc Grawhill Book Company.

LEGENDRE, R. (1993).*Une éducation à éduquer*.2<sup>e</sup> édition du dictionnaire actuel de l'éducation. Ville-Marie Montréal.

LEWIN, K. (1960).*Group decision and social change*.InG.Swanson; T.Newcomb and Hartley reading in social psychologie.New York Henry Holt.Pp 459-473, experience de Milgram.

MGBWA, V. (2008).*Dispositif d'accompagnement scolaire*.

MILES, M. & HUBERMAN, M. (1994).*Qualitative data analysis: expanded sourcebook*.Sage publications.

MVESSO, A. (2008). Comprendre les crises de l'université Camerounaise dans NANFOSSO, R (2006). *La dynamique de l'enseignement supérieur privé au Cameroun*. Revue de l'enseignement supérieur en Afrique, Vol n°2, 99-122.

OKENE, R. (2009). *Défis et perspectives de l'orientation conseil au Cameroun*. Paris: L'Harmattan.

PIAGET, J. (1967). *The psychology of intelligence*. New York: Routledge.

SIAKEU, G. (2010). *Les enfants en déperdition scolaire au Cameroun*. Ecole Instrumentale au Cameroun.

SUCHAUT, B. (2003). *De la nécessité d'évaluer les pratiques enseignantes: entre enjeux sociaux et obstacles méthodologiques*. Dossiers des sciences de l'éducation, Presses Universitaires du Mirail. N° 10, 2003. PP 17-30.

SCHWANEN, C. (2008). *Portrait de l'adaptation scolaire et sociale des élèves fréquentant les écoles secondaires québécoises en fonction de leur niveau d'habiletés intellectuelles*. (mémoire de Doctorat). Université du Québec à Montréal.

THESAURUS, J. (1999). *Analyse de déterminant et d'indicateurs de la motivation scolaire de l'élève*. Rapport de recherche PAREA, Montréal, collège de Bois- de- Boulogne.

TSALA TSALA, J.-P. (2007). Formation et pratiques de l'orientation scolaire et professionnelle au Cameroun. *In anaes de la faculté des Arts, Lettres et des Sciences Humaines*, Vol N°6 P121-158.

MINEDUC. (1998). Loi N°98/004 du 14 Avril 1998 portant orientation de l'Education Nationale au Cameroun.

MINESUP. (1999). Guide du conseiller d'orientation.

MINEDUC. (2008). Document de Stratégie du Secteur de l'Education.

MINEDUC(1981). Arrêté n° 67/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 portant création de la section des élèves conseillers d'orientation à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, fixant les conditions d'admission, l'organisation des enseignements et des examens.

MINESEC. (2009). *Cahier des Charges du Conseiller d'orientation scolaire du Cameroun*. Yaoundé : Ministère des enseignements secondaires du Cameroun.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN. (2003). Rapport d'état du système éducatif national camerounais. *Eléments de diagnostic pour la politique éducative dans le contexte de l'EPT et du DSRP*. Yaoundé : MINEDUC.

Arrêté n°67/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 Février 2001 portant définition des missions, des ressources et la gestion du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire.

UNESCO. (1970).*La place et le rôle de l'orientation et du conseil dans l'éducation permanente* (écrit no. ED /CONF.16/5).Bratislava : UNESCO.

## DICTIONNAIRE

LAROUSSE. (2000).*Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris, France : Larousse-Bordas

## **ANNEXE**

## CONTENU DES ENTRETIENS

**NB :** cette description des cas est faite sur les informations recueillies au début des entretiens

### 1. Fall

#### - Données idiographiques

Sexe : masculin

Age : 21 ans

#### - Vécu familial

Type de famille : monoparentale

Rang au sein de la fratrie : Aîné d'une fratrie qui en compte huit, de père inconnu depuis la naissance, contacts rares avec sa mère qui n'est pas très présente du fait de ses activités.

#### - Vécu scolaire

Niveau scolaire : Première C

Statut dans la classe : redoublant et en situation de décrochage scolaire

Mauvaises performances scolaires

Traduit au Conseil de discipline pour absentéisme et retards au cours

Il a eu deux entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

#### - Vécu relationnel

Avec ses camarades : bons rapports ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles parce qu'il n'est pratiquement jamais à l'heure et accuse des retards aux cours.

Avec les parents : rapports absents

**Chercheur :** Racontes-moi comment procèdes-tu pour réussir ou pour t'adapter à l'école, avec tes camarades et tes enseignants ?

(Ndlr), sans réfléchir, il parle rapidement.

**Consultant :** *J'ai beaucoup de problèmes parce que j'ai l'impression de vivre seul alors que j'ai des frères et sœurs. Pour réussir à l'école, je fais beaucoup d'efforts pour être aux cours mais j'accuse presque toujours le retard parce que j'ai trop de responsabilités à la maison. Ma mère n'est presque jamais là, je suis obligé de m'occuper d'eux.*

(Ndlr), il se reprend tristement.

*Ah, je ne sais pas, j'étudie seulement. Je n'ai pas de méthodes d'études, je lis simplement les cours. En classe, je bavarde beaucoup, je ne suis pas très assidue, je ne suis pas toujours à l'école, je ne suis pas une très bon élève.*

**Chercheur** : Avez-vous déjà rencontré un Conseiller d'Orientation ? Pourquoi

**Consultant** : *oui, deux ou trois fois. Parce que j'avais été traduit au conseil de discipline.*

**Chercheur** : Que font les Conseillers d'Orientation pour vous aider ?

**Consultant** : *en classe nous avons souvent des Conseillers d'Orientation pour les cours d'Orientation. J'ai rencontré le Conseiller d'Orientation au bureau lorsque j'ai été traduit au Conseil de discipline. Le Conseiller d'orientation m'a donné beaucoup de conseil pour que je m'améliore dans mon comportement. Elle m'a promis de m'aider lors du conseil de discipline pour que la sanction ne soit pas lourde et moi je lui ai promis de changer de comportement.*

*Les causeries avec la conseillère d'orientation m'ont aidé à comprendre que les études sont extrêmement nécessaires. De plus, j'ai 21 ans et je suis avec des plus jeunes dans ma classe, je ne dois plus faire des erreurs. La conseillère m'a aidé à faire un emploi du temps qui prend en compte les activités en dehors de l'école.*

*Elle m'a déjà aussi donné des conseils pour faire un meilleur choix pour mes études. Je sais maintenant que j'ai de meilleures aptitudes pour être soit professeur, médecin ou ingénieur. Mais ce que je veux faire c'est devenir architecte.*

*Mais avant tout ça, je dois obligatoirement améliorer mes notes et ne plus reprendre jusqu'au baccalauréat.*

**Chercheur** : Pour vous, le Conseiller d'Orientation vous aide-t-il ?

**Consultant** : *oui, un peu mais parfois elle nous pose trop de questions privées, pas à moi, les autres camarades en parlent souvent.*

## **2. Andrée**

### **- Données idiographiques**

Sexe : Féminin

Age : 18 ans

### **- Vécu familial**

Type de famille : monoparentale

Rang au sein de la fratrie : 3<sup>e</sup> d'une fratrie qui en compte cinq, de père décédé depuis 2006, contacts permanents avec sa mère.

- **Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première D

Statut dans la classe : multi redoublante et en situation d'inhibition scolaire

Mauvaises performances scolaires

Traduit au Conseil de discipline pour tricherie.

Il a eu des entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : mauvais rapports ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles ;

Avec les parents : rapports sobres.

**Chercheur** : Racontes-moi comment procèdes-tu pour réussir ou pour t'adapter à l'école, avec tes camarades et tes enseignants ?

(Ndlr), timidement.

**Consultant** : *je ne fais pas d'efforts particuliers. Même lorsque j'étudie, arrivée en classe, j'ai l'impression d'avoir la tête vide et tout ça me décourage même parfois. Lors des devoirs en classe, parfois je m'endors sur la copie parce que je perds tout ce que j'ai appris, mais ce n'est pas le cas avec toutes les matières, je ressens surtout ça dans mes matières de base, sciences ou maths. Jusqu'ici j'étudiais seule mais je crois que je dois m'associer à mes camarades. Mais moi je préfère ne pas trop m'approcher des enseignants.*

**Chercheur** : Avez-vous déjà rencontré un Conseiller d'Orientation ?

**Consultant** : *oui, plusieurs fois.*

**Chercheur** : Que font les Conseillers d'Orientation pour vous aider ?

**Consultant** : *j'ai rencontré le CO pour la première fois parce que j'avais beaucoup de mauvais rapports avec une de mes amies en classe. Le conseiller m'a apporté des conseils qui m'ont permis de sauver cette amitié qui durait depuis la classe de 5<sup>e</sup>. Par la suite, j'ai pris confiance et j'ai posé plusieurs problèmes que je rencontrais.*

*Le Conseiller d'Orientation m'a aidé concernant une situation que j'ai eue, j'ai été accusé de tricherie lors d'un examen mais ce n'était pas vrai mais cette affaire m'a mis très mal à l'aise parce que j'avais quand même des problèmes de mémorisation. Je ne retiens pas ce que je lis. Le CO m'a élaboré un emploi de temps et m'a donné des techniques pour mieux assimiler mes*

*lectures. Ça s'améliore un peu mais mes notes ne sont pas encore comme je souhaite pour que je puisse obtenir mon examen en fin d'année.*

*Le CO m'a aussi apporté des conseils concernant mes problèmes de note. J'ai repris plusieurs fois les classes et j'ai même failli arrêter les études, mais une dame du bureau d'orientation m'a beaucoup aidé lorsque j'étais en 3<sup>e</sup>. C'est également grâce à elle que j'ai opté pour faire la série C pour virer en D pendant que mon grand frère voulait absolument que je continue en C. En classe, les CO nous donnent des leçons qui concernent notre vie personnelle et des conseils pour le travail que nous exercerons plus tard. Avec les conseils, j'ai une vision de ce que je peux être demain, savoir comment me comporter face à un problème, sur le plan familial, comment aborder mes parents pour demander quelque chose.*

**Chercheur** : Pour vous, le Conseiller d'Orientation vous aide-t-il ?

**Consultant** : *oui, beaucoup, je dirais même que beaucoup d'élèves ne savent pas que ce sont de bons conseillers et ils aident vraiment des élèves.*

### **3. Folla**

#### **- Données idiographiques**

Sexe : Masculin

Age : 17 ans

#### **- Vécu familial**

Type de famille : recomposée

Rang au sein de la fratrie : 3<sup>e</sup> d'une fratrie qui en compte trois, vivant avec son père, la mère a divorcé de son père depuis trois ans, contacts permanents avec sa mère.

#### **- Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première D

Statut dans la classe : redoublant et en situation de décrochage scolaire

Mauvaises performances scolaires

Traduit au Conseil de discipline pour absentéisme, coups et blessures, récidiviste au retard.

Il a eu des entretiens avec les CO et suit de temps en temps les sessions de formation en classe

#### **- Vécu relationnel**

Avec ses camarades : mauvais rapports et violence ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles et intrigues ;

Avec les parents : mauvais rapports avec la femme de son père.

**Chercheur** : Racontes-moi comment procèdes-tu pour réussir ou pour t'adapter à l'école, à tes camarades et tes enseignants ?

(Ndlr) : brièvement

**Consultant** : *j'étudie comme je peux, je travaille avec mes camarades et parfois je consulte quelques fois les profs. C'est vrai que mes résultats ne pas sont toujours passables.*

**Chercheur** : Avez-vous déjà rencontré un Conseiller d'Orientation ?

**Consultant** : *oui, deux fois seulement.*

**Chercheur** : Que font les Conseillers d'Orientation pour vous aider ?

**Consultant** : *Plusieurs choses sont faites. Les Conseillers d'Orientation nous font des sessions de formation en classe dans lesquelles ils nous expliquent des choses sur la vie personnelle, la vie familiale, la vie scolaire, nous donne des conseils pour trouver le travail après les études et plein de choses. Nous voyons souvent aussi les conseillers d'orientation faire avoir des causeries au bureau avec certains élèves qui posent des problèmes. Moi je l'ai fait une fois. Cette année, je crois le jour de la journée d'orientation, nous avons reçu la visite d'un médecin, d'un magistrat pour nous donner des conseils sur leurs métiers.*

**Chercheur** : Pour vous, le Conseiller d'Orientation vous aide-t-il ?

**Consultant** : *Pas vraiment.*

#### **4. Bidjang**

##### **- Données idiographiques**

Sexe : Féminin

Age : 24 ans

##### **- Vécu familial**

Type de famille : biparentale

Rang au sein de la fratrie : enfant et fille unique à ses parents.

##### **- Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première D

Statut dans la classe : multi redoublante et en situation de décrochage scolaire.

Performances scolaires assez bonnes

Traduit au Conseil de discipline pour irrespect envers ses enseignants.

Elle a eu des entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : bons rapports ;

Avec ses enseignants : relations conflictuelles ;

Avec les parents : bons rapports.

**Chercheur** : Racontes-moi comment procèdes-tu pour réussir ou pour t'adapter à l'école, avec tes camarades et tes enseignants ?

**Consultant** : *je donne beaucoup d'intérêt à mes études parce que c'est la seule chose qui me fera prendre soin de ma famille. J'ai un emploi de temps que j'essaie de respecter et je fais les cours de répétitions. Quelques fois je rencontre les enseignants, du moins ceux qui acceptent de me parler, parce que certains disent que je suis irrespectueuse.*

**Chercheur** : Avez-vous déjà rencontré un Conseiller d'Orientation ?

**Consultant** : *oui, je le fais souvent chaque fois que j'ai un problème*

**Chercheur** : Que font les Conseillers d'Orientation pour vous aider ?

**Consultant** : *huuumm. J'ai souvent rencontré des conseillers d'orientation lorsque j'ai eu les problèmes avec un de mes profs. Une fois, le surveillant général m'a dragué et a commencé à me faire pression, je suis allé voir le CO après qu'il ait parlé des risques et périls liés à la sexualité en classe. Il m'a donné des conseils pour éviter de mettre à dos le SG. Donc souvent le CO nous donne des conseils sur la vie, pour avoir de bons résultats, pour se préparer à l'emploi et pour mieux choisir sa filière à l'université. En 3<sup>e</sup> dans un autre établissement, on nous a fait des tests pour choisir la série.*

*Mais ce qui m'a beaucoup aidé ce sont les conseils pratiques du CO pour que je sois plus respectueuse parce que à un moment j'étais très hautaine envers les enseignants, je ne me sentais pas bien ici (ndlr : lycée de Nkol-Eton). Mais de plus en plus, je me contente de faire mon école. Je veux déjà être à l'université.*

**Chercheur** : Pour vous, le Conseiller d'Orientation vous aide-t-il ?

**Consultant** : *oui, beaucoup, c'est grâce à leurs conseils que j'ai amélioré mon comportement à l'école.*

**5. Full**

- **Données idiographiques**

Sexe : Masculin

Age : 22 ans

- **Vécu familial**

Type de famille : recomposée

Rang au sein de la fratrie : 1<sup>er</sup> de deux enfants à ses parents

Enfant confié à son oncle, ses deux parents décédés de suite d'un accident de circulation depuis quatre ans. Sa sœur, elle aussi placée dans une autre famille.

- **Vécu scolaire**

Niveau scolaire : Première A

Statut dans la classe : redoublante et en situation d'inhibition scolaire

Performances scolaires médiocres

Traduit au Conseil de discipline pour violence.

Il a eu des entretiens avec les CO et suit les sessions de formation en classe

- **Vécu relationnel**

Avec ses camarades : mauvais rapports ;

Avec ses enseignants : relations très conflictuelles ;

Avec les parents : mauvais rapports.

**Chercheur** : Racontes-moi comment procèdes-tu pour réussir ou pour t'adapter à l'école, à tes camarades et tes enseignants ?

**Consultant** : *je m'adonne à l'école, je respecte les autres mais mes problèmes de famille sont difficiles à gérer malgré l'aide du CO.*

**Chercheur** : Avez-vous déjà rencontré un Conseiller d'Orientation ? Pourquoi ?

**Consultant** : *oui ; pour demander des conseils et une autre fois sur convocation pour avoir frappé sur un camarade.*

Expliquez

*Je vis chez mon oncle et ma sœur vit ailleurs, nous avons perdu nos parents dans un accident de circulation. Après la mort de mes parents, j'ai voulu abandonné l'école, mais une camarade m'a conseillé d'aller rencontré le CO. Je me suis entretenu avec le CO plusieurs fois par des entretiens, c'est grâce à lui que j'ai commencé à ne plus pensé à ce dur évènement.*

*J'ai aussi été convoqué une fois parce que je devais passer au conseil de discipline pour violence sur un camarade, le CO m'a blâmé mais m'a beaucoup aidé pour changer de comportement, aujourd'hui je me sens meilleur.*

**Chercheur** : Que font les Conseillers d'Orientation pour vous aider ?

**Consultant** : *les CO nous donne des conseils, font des tests en 3<sup>e</sup>, des cours en salle.*

**Chercheur** : Pour vous, le Conseiller d'Orientation vous aide-t-il ?

**Consultant** : *oui, il est comme les autres professeurs mais il est négligé parce que c'est une discipline de coefficient 0.*

THÈME	SOUS-THÈME	MODALITÉS (+) (-)	SUJET1	SUJET2	SUJET3	SUJET4	SUJET5
Entretien de conseil	Aide à l'accompagnement						
	Aide à la décision						
	Aide à la connaissance de soi						
Bilan d'orientation	Examen psychologique						
	Tests psychologiques						
	Elaboration des projets scolaire académique et professionnel						
Education à l'orientation	Connaissance de l'environnement socio-économique						
	Représentation des métiers						
	Construction d'une représentation de soi						
	Connaissance des formations						
Aptitudes envers l'école	Sentiment de compétence à l'école par le comportement affiché par ses camarades						
	Bonnes compétences						
Aptitudes envers les apprentissages	Assiduité à l'école						
	Curiosité lors des cours						
	Intérêt pour certaines disciplines						
	Plaisir d'étudier						
Aptitudes à nouer les rapports avec les autres	Sens de l'humour						
	Affinité avec ses camarades bon rapports avec ses enseignants et son entourage						
	Bonne estime de soi						